

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences financières et comptabilité



MEMOIRE de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES FINANCIERES ET COMPTABILITE

Option : Comptabilité Contrôle et Audit

L'INTITULE DU MEMOIRE

***L'impact du covid-19 sur la rentabilité des entreprises
Cas : Entreprise Portuaire de Bejaia***

Préparé par :

AINENNAS Yasmine

DJEMAI Hakima

Dirigé par :

M' OUGHELISSI

Année universitaire : 2022/2023

Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre gratitude pour les efforts déployés dans la réalisation de ce travail, qui a été rendu possible grâce à notre persévérance. Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu pour nous avoir donné le courage et la volonté nécessaires pour mener à bien ce travail. Puis, nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers les enseignants de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, qui ont grandement contribué à notre formation et à notre développement. Nous aimerions également nous remercier nous-mêmes pour notre engagement et notre dévouement.

Nous sommes honorés et ravis de pouvoir exprimer notre profonde gratitude et nos sincères remerciements à monsieur le professeur **OUGHLISSI Mohand akli** pour son précieux aide, ses conseils et le temps qu'il nous a consacré pour nous encadrer. Nous souhaitons également exprimer nos sincères remerciements aux membres du jury qui ont aimablement accepté de consacrer une partie de leur temps précieux à lire et évaluer ce travail.

Nous tenons à remercier particulièrement monsieur **MEHDI Toufik** qui nous a aidés, soutenu et encouragé au cours de la réalisation de ce mémoire au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia.

Enfin, Nous remercions nos familles en particulier nos parents qui n'ont eu de cesse de nous encourager et nous accompagner tout au long de nos études.

Dédicaces

Du profond de mon cœur, je dédie ce modeste travail à tous ceux qui me sont chers,

A la mémoire de mon cher père

Je ne pourrais pas rédiger ce mémoire sans me rappeler de toi, car tu as été tout pour moi. Depuis le jour que je suis venue au monde jusqu'au jour de ta mort, tu as été symbole de tendresse, qui s'est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite. Je te n'oublierai jamais, tu demeureras à jamais dans mon cœur. Repose en paix l'homme de ma vie.

A ma chère mère

Aucune dédicace ne saurait exprimer mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que tu as consenti pour mon instruction et mon bien être. Je te remercie pour tout le soutien et l'amour que tu m'as porté depuis mon enfance et j'espère que ta bénédiction m'accompagnera toujours.

Tous les membres de ma famille, mes sœurs Warda, Fatima et Meriem, mes oncles, tantes et mes cousines Mina, Syla, Farah et tous mes proches.

A mes chères copines, Amel, Kahina, Yasmina, Leticia, Rabha.

A ma chère copine et binôme Hakima, pour le soutien et l'aide et surtout la patience qu'elle m'a apportée, je te souhaite la réussite dans ta vie.

YASMINE

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents pour leurs soutiens, leurs sacrifices, leurs amours et tout ce qu'ils m'ont offert durant toutes mes années d'études et que dieu les protègent.

Tous les membres de ma famille, mes frères Yanis et Mehdi, mes oncles et tantes et tous mes proches.

A la mémoire de mes très chers grands parents paternel et à mon grand-père maternel que dieu les accueillent dans son vaste paradis.

Mes chers amis qui m'ont accompagné durant les moments importants de ma vie (Shannez, Amir, Souad, Jeddi et Jidass).

A ma chère copine et binôme Yasmine, pour le soutien et l'aide et surtout la patience qu'elle m'a apportée, je te souhaite la réussite dans ta vie.

HAKIMA

Liste des abréviations

BMT	Bejaia Mediterranean Terminal
CA	Chiffre d'affaire
CAF	Capacité d'Autofinancement
COVID-19	Corona Virus Disease 2019
DGI	Direction Générale des Impôts
EBE	Excédent brut d'exploitation
EPB	Entreprise Portuaire de Bejaïa
HT	Hors Taxes
KDA	Kadena en Dinar Algérien
MC	Marge commerciale
PCG	Plan comptable générale
PE	Production de l'exercice
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RE	Résultat d'exploitation
RE	Rentabilité économique
RF	Rentabilité Financière
RN	Résultat Net
ROAI	Résultat Ordinaire Avant Impôts
SIG	Soldes intermédiaires de gestion
TPE	Très Petites Entreprises
TVA	Taxe sur Valeur Ajoutée
USD	Dollars américain
VA	Valeur ajoutée

Liste des figures

Figure 1: évolution mensuelle des exportations entre 2017 et 2020 en Algérie.	39
Figure 2: évolution mensuelle des importations entre 2017 et 2020 en Algérie.	40
Figure 3: Niveau d'offre et de la demande des produits alimentaires et des produits spécialisés durant la période de pandémie	41
Figure 4: l'impact du COVID-19 sur le chiffre d'affaires.	42

Liste des tableaux

Tableau 1 calcul de la rentabilité économique	11
Tableau 2 représente la première hypothèse : rentabilité économique de 20%	16
Tableau 3 représente la deuxième hypothèse : rentabilité économique de 8%.....	17
Tableau 4 représente le calcul de la CAF à partir de la méthode soustractive.....	27
Tableau 5 représente le calcul de la CAF à partir de la méthode additive.....	28
Tableau 6 présentation de la production de l'exercice pour les années 2018-2019.....	61
Tableau 7 présentation de la valeur ajoutée pour les années 2018-2019	61
Tableau 8 présentation de l'EBE pour les années 2018-2019.....	62
Tableau 9 présentation du résultat opérationnel pour les années 2018-2019.....	62
Tableau 10 présentation du résultat financier pour les années 2018-2019	63
Tableau 11 présentation du résultat ordinaire avant impôts pour les années 2018-2019.....	63
Tableau 12 présentation du résultat net de l'exercice pour les années 2018-2019	64
Tableau 13 présentation de la production de l'exercice pour les années 2020-2021	64
Tableau 14 présentation de la valeur ajoutée pour les années 2020-2021	65
Tableau 15 présentation de l'EBE pour les années 2020-2021.....	65
Tableau 16 présentation du résultat opérationnel pour les années 2020-2021.....	66
Tableau 17 présentation du résultat financier pour les années 2020-2021	66
Tableau 18 présentation du résultat ordinaire avant impôts pour les années 2020-2021.....	67
Tableau 19 présentation du résultat net de l'exercice pour les années 2020-2021	67
Tableau 20 représente les ratios d'activité avant COVID-19.	68
Tableau 21 représente les ratios d'activité pendant COVID-19.	68
Tableau 22 représente les ratios de profitabilité avant COVID-19.....	69
Tableau 23 représente les ratios de profitabilité pendant COVID-19	70

Tableau 24 représente le calcul de la CAF par la méthode soustractive pour les années 2018-2019	71
Tableau 25 représente le calcul de la CAF par la méthode soustractive pour les années 2020-2021	72
Tableau 26 représente le calcul des ratios liés à la CAF avant COVID-19	73
Tableau 27 représente le calcul des ratios liés à la CAF pendant COVID-19	73
Tableau 28 représente le calcul de la rentabilité commerciale nette avant COVID-19	74
Tableau 29 représente le calcul de la rentabilité commerciale nette pendant COVID-19	75
Tableau 30 représente le calcul de ratio de rentabilité économique avant covid-19.....	75
Tableau 31 représente le calcul de ratio de rentabilité économique pendant covid-19.....	75
Tableau 32 représente le calcul de ratio de rentabilité financière avant covid-19	76
Tableau 33 représente le calcul de ratio de rentabilité financière pendant covid-19	77
Tableau 34 représente le calcul de l'effet de levier financier avant covid-19.....	77
Tableau 35 représente le calcul de l'effet de levier financier pendant covid-19.....	78

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction Générale..... 1

Chapitre I : L'analyse de l'activité et la rentabilité de l'entreprise

Introduction 3

Section 01 : Généralité sur la Rentabilité..... 3

Section 02 : Quelques outils de mesure de la rentabilité et d'activité d'une entreprise .. 18

Conclusion..... 30

Chapitre II : L'impact du COVID-19 sur le climat économique et les entreprises en Algérie.

Introduction 31

Section 01 : Le climat économique en Algérie avant et pendant COVID-19..... 31

Section 02 : Les entreprises algériennes face à la pandémie COVID- 19..... 38

Conclusion..... 49

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa.

Introduction 50

Section 01 : présentation de l'entreprise portuaire de Bejaïa 50

Section 02 : l'analyse de la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa avant et pendant COVID-19 51

Conclusion..... 80

Conclusion générale 87

Références Bibliographiques

Annexes

Table des matières

Résumé

Introduction Générale

La crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19 a eu un impact sans précédent sur l'économie mondiale et sur les entreprises de tous les secteurs d'activité. L'Algérie, tout comme de nombreux autres pays, n'a pas échappé à cette crise qui a eu des conséquences importantes sur son tissu économique. En effet, la pandémie a entraîné une perturbation significative des activités commerciales, une réduction des échanges internationaux, ainsi qu'une détérioration des conditions de travail et de production.

La rentabilité d'une entreprise est définie de façon générale, comme étant son aptitude à générer des résultats permettant l'accroissement des richesses de l'entreprise. (Marcaillou & Bejar, 2021, p. 171) Elle est souvent utilisée comme un critère clé pour évaluer la performance et la viabilité à long terme d'une entreprise. Cependant, la crise sanitaire COVID-19 a entraîné des perturbations primordiales dans l'économie algérienne, caractérisé par une dépendance aux hydrocarbures et une fragilité structurelle. Cette dernière a rendu le pays particulièrement vulnérable, créant des incertitudes et des difficultés financières sans précédent pour de nombreuses entreprises, quel que soit leur secteur d'activité et leurs tailles, qui ont été confrontées à des défis majeurs pour maintenir leur rentabilité et leur survie dans un environnement économique fortement perturbé.

Dans l'ensemble, l'impact du COVID-19 sur la rentabilité des entreprises en Algérie a été significatif. Alors que certaines entreprises ont réussi à s'adapter et à maintenir leur rentabilité grâce à des ajustements rapides et à des opportunités émergentes, d'autres ont dû faire face à des défis majeurs et ont vu leur rentabilité diminuer.

C'est dans ce sens que notre choix est porté sur le thème : **l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité des entreprises**. Ce dernier sera appliqué sur « l'Entreprise Portuaire de Bejaia », dont l'objectif principal est de répondre à la question centrale suivante : *la pandémie COVID-19 a-t-elle impacté la rentabilité de L'entreprise Portuaires de Bejaia ?*

De cette question centrale plusieurs questions subsidiaires méritent d'être posées

- Existe-t-il des concepts et des fondements théoriques qui permettent de mesurer et de définir précisément la rentabilité d'une entreprise ?
- Quel est l'impact de la crise sanitaire sur l'économie et les entreprises algériennes ?
- Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la rentabilité de l'Entreprise Portuaire de Bejaia ?

Pour répondre à notre problématique, nous avons formulé trois hypothèses que nous allons vérifier lors de notre travail :

- **Hypothèse 01** : il existe un nombre limité de concepts et fondements théoriques qui permettent de mesurer et de définir précisément la rentabilité d'une entreprise.
- **Hypothèse 02** : la propagation du Coronavirus a causé un recul de l'activité économique en Algérie et a eu un impact négatif sur les entreprises algériennes.
- **Hypothèse 03** : la pandémie COVID-19 a affecté négativement la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa.

Pour bien vérifier la crédibilité des hypothèses mentionnées ci-dessus et bien clarifier les réponses aux questions précédentes, nous avons suivi une démarche méthodologique qui repose sur des recherches bibliographiques et documentaires, dont la consultation des ouvrages, les revues, mémoires et les sites Web, et un stage pratique au sein de l'entreprise portuaire de Bejaïa « l'EPB », qui permettra de confronter nos connaissances théoriques à la réalité du terrain.

Pour y parvenir, notre travail de recherche progressera en trois chapitres. Le premier est consacré aux notions générales concernant notre sujet afin de mettre en évidence les divers concepts et fondements théoriques qui permettent de mesurer et de définir précisément la rentabilité d'une entreprise. Le second aborde l'impact de la pandémie COVID-19 sur le climat économique en Algérie et les entreprises algériennes. Dans le dernier chapitre, nous avons procédé à une analyse détaillée de l'impact de la crise sanitaire sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa.

Chapitre I :

L'analyse de l'activité et la rentabilité de l'entreprise

Introduction

La rentabilité est un élément clé de la performance globale d'une entreprise. Il est préférable d'éviter de prendre des décisions à l'aveugle pour construire une entreprise rentable. De plus, il est essentiel d'évaluer la rentabilité d'une entreprise sous toutes ses formes afin de la gérer au mieux et d'apprécier ses performances.

Dans ce premier chapitre, nous aborderons deux sections distinctes. Tout d'abord, nous ferons un rappel général sur la notion de rentabilité. Ensuite, nous présenterons quelques outils de mesure qui serviront de base à notre analyse de rentabilité dans la deuxième section.

Section 01 : Généralité sur la Rentabilité

Cette section a pour but de développer les principaux axes de la rentabilité

1.1 Rentabilité

La rentabilité est définie de plusieurs manières selon plusieurs auteurs :

Selon (Egleme, Philips, & Raulet, 2000, p. 159) : « *La notion de rentabilité est intimement liée à celle de bénéfice et s'applique notamment aux entreprises mais aussi à tout autre investissement de la manière générale, la rentabilité est le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir.* »

Selon (Ramage, 2001, p. 145) : « *La rentabilité est un indicateur qui mesure la capacité d'une entreprise à réaliser des bénéfices à partir des moyens mis en œuvre. « La rentabilité est un indicateur d'efficacité établissant une comparaison entre le résultat obtenu et les moyens mise en œuvre pour obtenir ce résultat. En d'autres termes, c'est dont l'aptitude d'un capital à dégager un bénéfice ».*

Selon (Eglen & Phillips, 2009) : « *La finalité de toute entreprise est d'être rentable. A priori, la mesure de la rentabilité apparaît simple : un rapport entre le résultat net et l'ensemble des moyens mis en œuvre.* »

Selon (Martinet & Ahmed, 2009, p. 513) : « *Evaluer la rentabilité d'une entreprise revient à déterminer sa performance. Cette dernière se définit par le degré de réalisation des objectifs que les propriétaires assignent à l'entreprise.* »

D'une manière générale la rentabilité représente le rapport entre les revenus d'une entreprise (société) et les sommes qu'elle a mobilisées pour les obtenir, elle constitue un élément privilégié pour évaluer la performance des entreprises.

Ces définitions font références à deux autres notions à savoir :

- L'efficacité qui est la capacité d'une entreprise à atteindre ses objectifs ;
- L'efficience qui est l'aptitude d'une entreprise à atteindre ses objectifs en optimisant ses ressources.

1.1.1 L'efficacité d'une entreprise

L'efficacité est la mesure de la performance d'un investissement ou d'une entreprise en termes de rentabilité.

Selon (Mikol, 1989, p. 16) : « *L'efficacité d'une entreprise à longterm était perçue comme un concept unidimensionnel et mesurée par un seul indicateur, en particulier financier, chiffre d'affaire, profit et rentabilité* ».

Selon (Camus, 2000, p. 379) : « *Une action est efficace si les objectifs sont atteints ; par exemple produire la quantité demandée.* »

$$L'efficacité = \frac{\text{les outputs réalisés (objectifs atteints)}}{\text{les outputs visés (objectifs établis)}}$$

L'efficacité d'une entreprise rentable peut être définie comme sa capacité à maximiser ses résultats financiers en utilisant de manière optimale ses ressources disponibles. Elle reflète la mesure dans laquelle une entreprise parvient à obtenir des bénéfices et des rendements élevés par rapport à ses coûts et à ses investissements.

1.1.2 L'efficience d'une entreprise

Une entreprise rentable peut améliorer son efficience, ce qui lui permet de maximiser ses bénéfices et de rester compétitive sur le marché. Cela implique généralement une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières, ainsi qu'une planification stratégique appropriée.

Selon (Henri, 2000) : « *La capacité de minimiser les moyens employés pour un résultat donné.* »

$$\text{L'efficacité} = \frac{\text{Résultats atteints (outputs)}}{\text{ressources utilisées (effort fourni)}}$$

Une entreprise est considérée comme rentable lorsqu'elle génère des bénéfices ou des rendements positifs sur son capital investi. Cependant, la simple rentabilité ne garantit pas nécessairement l'efficacité. Une entreprise rentable peut toujours être inefficace si elle utilise ses ressources de manière excessive ou inappropriée.

L'efficacité est une composante importante de la mesure de la performance, c'est l'optimisation de la consommation des ressources utilisées dans la production d'un résultat. Elle se mesure à partir de rapports entre les résultats obtenus et les ressources utilisées.

1.1.3 la relation entre l'efficacité et l'efficacité d'une entreprise

L'efficacité et l'efficacité sont deux concepts importants dans le domaine de la gestion d'entreprise et sont liés à la rentabilité d'une entreprise, bien qu'ils se réfèrent à des aspects légèrement différents.

Lorsqu'une entreprise est à la fois efficace et efficiente, cela peut contribuer à sa rentabilité. L'efficacité permet à l'entreprise de produire plus de biens ou de services avec les mêmes ressources ou d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources. Cela peut se traduire par une réduction des coûts de production, une amélioration de la qualité des produits ou services, une augmentation de la productivité des employés, etc.

L'efficacité, quant à elle, permet à l'entreprise de minimiser les coûts et les ressources utilisées pour atteindre les résultats souhaités. Cela peut se traduire par une meilleure gestion des stocks, une optimisation des processus de production, une utilisation plus efficace des machines et des équipements, etc.

Il est important de noter que l'efficacité et l'efficacité peuvent varier d'une entreprise à l'autre en fonction de différents facteurs tels que la taille de l'entreprise, l'industrie dans laquelle elle opère, les ressources disponibles, les compétences des employés, etc. Il est

essentiel pour les dirigeants d'entreprise de surveiller et d'améliorer constamment l'efficacité et l'efficience de leur entreprise afin de maintenir sa rentabilité à long terme.

1.2 Concepts de rentabilité

Dans la linguistique financière de l'entreprise, le mot rentabilité est employé dans plusieurs sens :

Selon (Depallens, 1994, p. 201) : « *Il est souvent exploité comme synonyme de profit en valeur absolue, ' l'entreprise n'a pas eu de rentabilité à cet exercice' signifie presque l'entreprise n'a pas pu réaliser de profit à cet exercice. Il s'agit d'un concept tout à fait erroné. La rentabilité n'est pas un élément qui s'exprime en valeur absolue c'est une notion relative, le quotient d'un rapport* ».

Selon (Robert, Kidwell, & Bates, 2004) : « *la rentabilité est un concept financier qui mesure la capacité d'une entreprise ou d'un investissement à générer des bénéfices par rapport à son investissement initial ou à ses coûts engagés. Il s'agit d'une mesure importante pour évaluer la performance et la viabilité d'une entreprise. Plus précisément, la rentabilité mesure le rendement économique d'une activité ou d'un investissement, en comparant les revenus générés aux dépenses engagées* ».

La rentabilité est un concept utilisé en gestion et en finance pour évaluer la performance et la rentabilité d'une entreprise, d'un projet ou d'un investissement. Elle mesure la capacité d'une activité à générer des bénéfices ou des rendements financiers par rapport aux ressources investies.

1.3 L'objectifs de la rentabilité

La rentabilité de l'entreprise est un indicateur essentiel pour plusieurs raisons

1.3.1 Durabilité de l'entreprise

La rentabilité d'une entreprise est un indicateur clé de sa viabilité à long terme. Si une entreprise n'est pas rentable, elle risque de rencontrer des difficultés financières qui pourraient compromettre sa survie. La rentabilité permet à l'entreprise de couvrir ses coûts, de rembourser ses dettes et de continuer à fonctionner de manière stable.

1.3.2 Capacité d'investissement

Une entreprise rentable a la capacité d'investir davantage dans son développement et sa croissance. Les bénéfices générés peuvent être réinvestis dans l'entreprise pour l'expansion, l'innovation, l'acquisition de nouveaux actifs ou le développement de nouveaux produits et services. Cela permet à l'entreprise de rester compétitive sur le marché et de saisir les opportunités qui se présentent.

1.3.3 Génération de croissance

La rentabilité est souvent associée à la croissance de l'entreprise. Lorsqu'une entreprise est rentable, elle peut utiliser ses bénéfices pour financer sa croissance organique ou acquérir d'autres entreprises. La croissance contribue à augmenter la part de marché, à attirer de nouveaux clients et à améliorer la position concurrentielle de l'entreprise.

Il est donc crucial d'évaluer attentivement la rentabilité des activités de l'entreprise. Cela nécessite une analyse approfondie des produits ou services proposés, de leur coût de production, de leur prix de vente, des marges bénéficiaires, des dépenses opérationnelles et des coûts fixes. Une gestion efficace des coûts, une optimisation des processus et une stratégie de tarification appropriée sont autant de facteurs qui peuvent influencer la rentabilité de l'entreprise.

Cependant, il convient de noter que la rentabilité seule ne doit pas être le seul critère de décision. D'autres facteurs tels que la satisfaction client, la durabilité environnementale et sociale, et l'impact à long terme sur la réputation de l'entreprise doivent également être pris en compte dans les décisions d'investissement et de développement économique.

1.4 Calcul de la rentabilité

Pour calculer la rentabilité de l'entreprise, il faut prendre le chiffre d'affaire et en déduire toutes les charges.

$$\text{Rentabilité de l'entreprise} = \text{chiffre d'affaire} - \text{charges fixes} - \text{charges variables}$$

- **Chiffre d'affaire :** représente l'ensemble des revenus générés par l'activité de l'entreprise. Il peut provenir de la vente de produits ou de services, par exemple ;

- **Charges variables** : représentent l'ensemble des coûts directement liés à l'activité de l'entreprise et qui varient en fonction du niveau d'activité. Par exemple, les matières premières utilisées pour fabriquer un produit ou les commissions sur les ventes ;
- **Charges fixes** : représentent les dépenses qui restent constantes indépendamment du niveau d'activité de l'entreprise. Cela peut inclure les loyers, les salaires du personnel administratif, les frais d'assurance, etc.

1.5 Typologie de la rentabilité

Nous distinguons trois types de rentabilité qui sont : la rentabilité économique, la rentabilité financière et la rentabilité commerciale.

1.5.1 La rentabilité commerciale

La rentabilité commerciale se réfère à la mesure de la performance financière d'une entreprise dans le secteur commercial. Elle est généralement exprimée en termes de bénéfice réalisé par rapport aux coûts et investissements engagés pour mener ses activités commerciales.

Selon (Tebani & Ouedefel, 2016, p. 7) : « *La rentabilité commerciale ou la rentabilité des ventes mesurer les résultats après prise en compte d'éléments qui ne dépendent pas directement de l'exploitation. On peut dire que la rentabilité commerciale a trait à la politique de prix de l'entreprise et à la marge brute qu'elle prélève sur le prix de revient des produits vendus.* » Nous considérons généralement le ratio :

$$\frac{\text{Résultat net}}{CA}$$

C'est un indicateur clé de la santé financière d'une entreprise.

Une rentabilité élevée indique que l'entreprise génère un bénéfice solide par rapport à son chiffre d'affaires, ce qui est généralement souhaitable.

1.5.2 La rentabilité économique

La rentabilité économique est un indicateur pour mesurer la performance d'une entreprise à créer de la valeur. Pour cela, elle compare les revenus après impôts issus de

l'exploitation de l'entreprise (résultat d'exploitation) aux moyens mis en œuvre pour générer ses revenus (capitaux propres et endettement).

1.5.2.1 Capital économique engagé

La première étape consiste à mesurer le capital économique engagé. La définition comptable du capital économique correspond aux actifs utilisés de manière continue dans l'exploitation de l'entreprise :

- Les valeurs immobilisées d'exploitation (corporelles et incorporelles), y compris les biens en crédit-bail ;
- Le besoin de financement d'exploitation (BFE).

Ces données figurent dans le bilan financier fonctionnel, cependant leur estimation comptable est très appauvrie quand il s'agit d'immobilisations anciennes non réévaluées. Pour rester le plus proche possible de la valeur économique du capital d'exploitation, on prendra les immobilisations nettes réévaluées. Les valeurs brutes sont à proscrire car elles correspondent à des strates historiques d'accumulation de capital. (Hubert d. L., 2002, p. 172)

Le capital économique (ou capital d'exploitation) permet de mesurer la production vite globale de l'entreprise :

$$\frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Capital économique réévalué}}$$

Ce ratio est relativement stable sur longue période, sauf en cas de progrès technologique rapide. Il donne le nombre d'euros de valeur ajoutée produit pour 1 euro de capital économique investi. (Hubert d. L., 2002, p. 172)

1.5.2.2 Rentabilité économique

La rentabilité d'exploitation, également connue sous le nom de marge opérationnelle, est une mesure financière utilisée pour évaluer l'efficacité et la rentabilité d'une entreprise dans ses opérations principales. Elle indique le pourcentage de bénéfice généré par l'entreprise à partir de ses activités d'exploitation par rapport à ses revenus.

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 172) : « la rentabilité économique ou d'exploitation rapporte le capital économique aux flux de résultat générés par l'exploitation ». Deux

mesures de soldes sont concevables, l'excédent brut d'exploitation ou le résultat d'exploitation :

$$\frac{EBE}{\text{Capital économique}}$$

Où

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{Capital économique}}$$

Ce ratio s'exprime en pourcentage. Il est une mesure comptable de la rentabilité de l'outil économique exploité. A défaut de l'évaluation du capital économique, certains analystes utilisent comme pis-aller l'actif total de l'entreprise. Le second ratio est souvent préféré car il inclut les charges d'amortissements et de provisions. Cet avantage conceptuel se paye par une évaluation de ces charges qui est contrainte par des règles fiscales et comptables, et qui peut être influencée par des choix discrétionnaires. C'est la raison pour laquelle cette mesure de la rentabilité est qualifiée de comptable. (Hubert d. L., 2002, p. 172)

1.5.2.3 Décomposition

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 173) : « La décomposition du ratio de rentabilité économique en un ratio de marge et un ratio de rotation met en évidence les deux grands types de comportement pour atteindre une rentabilité donnée :

- Rechercher une forte rotation du capital en se contentant de faibles marges. C'est le cas de la grande distribution ;
- Appliquer de fortes marges en cas de rotation faibles des actifs. C'est le cas par exemple des producteurs de cognac confrontés à la nécessité du vieillissement de leurs stocks ».

Les deux éléments, marge et rotation, éclairent la rentabilité économique de l'entreprise et permettent un début de diagnostic sur les origines d'une insuffisance de rentabilité. Cette analyse souligne aussi qu'il est possible d'aboutir à des résultats comparables en termes de rentabilité par des choix de gestion différents.

- **Exemple sur la décomposition de la rentabilité économique par (Hubert d. L., 2002, p. 173)**

Les entreprises X, Y et Z sont dans le même secteur. Elles présentent les données suivantes :

Tableau 1 : calcul de la rentabilité économique

	X	Y	Z
CA	2 400	1 200	24 000
Résultat d'exploitation	288	144	432
Capital économique	1 200	4 000	12 000
Marge(1)	12%	12%	1,8%
Rotation (2)	2	0,3	2
Rentabilité économique (1) * (2)	24%	3,6 %	3,6%

Source : (Hubert d. L., 2002)

Une même rentabilité économique peut être obtenue par une forte marge (entreprise Y) ou par une forte rotation (entreprise Z). En cas de combinaison de deux, on aboutit à une rentabilité exceptionnelle (entreprise X).

RE < 1 : la rentabilité économique n'est pas suffisante pour absorber le coût des dettes, plus l'entreprise est endettée, plus la rentabilité des capitaux diminue.

RE > 1 : l'excédent de la rentabilité économique bénéficie aux actionnaires.

RE = 1 : l'endettement n'a pas d'effet sur la rentabilité financière : neutralité de la structure.

1.5.3 La rentabilité financière

La rentabilité financière mesure le retour sur investissement financier des actionnaires et des associés à dégager un certain niveau de profit.

1.5.3.1 Rentabilité des capitaux investis

La définition des capitaux investis est établie à partir du passif de l'entreprise. D'un point de vue statique et comptable, on retient les ressources durables de l'entreprise, c'est-à-dire ses capitaux permanents, eux-mêmes constitués des capitaux propres et de l'endettement.

$$\frac{\text{Résultat courant} + \text{Frais financiers}}{\text{Capital investis}} \quad \text{(s/dette durable)}$$

$$\text{(Capitaux permanents)}$$

La difficulté de ce ratio de rentabilité est de ne mettre au numérateur, en regard de l'endettement durable, que les frais financiers liés à ces dettes. Or, le poste comptable de frais financiers reprend aussi les intérêts payés dans le cadre des opérations de trésorerie. Il est difficile de faire une distinction, sauf en cas d'information précise. (Hubert d. L., 2002, p. 174)

1.5.3.2 Rentabilité des capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres est le ratio de rentabilité financière par excellence. Il compare le résultat net aux capitaux propres et se situe bien dans l'optique de l'actionnaire qui met à disposition de l'entreprise des fonds et reçoit en retour le résultat net.

$$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

Ce ratio est une mesure comptable de la rentabilité dans la mesure où l'estimation des capitaux propres est celle de la comptabilité, c'est-à-dire une évaluation tournée vers le temps. (Hubert d. L., 2002, p. 175)

1.5.3.3 Décomposition

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 172) : La rentabilité financière des capitaux propres se prête à une décomposition en 3 termes qui sont chacun susceptibles d'une analyse :

$$\frac{\text{Résultat net}}{CA}$$

Ce premier ratio représente classiquement la marge nette de l'entreprise. Il exprime la politique commerciale, par exemple, en terme de prix. La marge prend en compte aussi la situation concurrentielle sur le marché des biens et des services produits par l'entreprise.

$$\frac{CA}{\text{Capital investis}}$$

Ce second ratio est un ratio de rotation qui informe sur l'efficacité productive de l'entreprise. Pour 1 euro de capital investi durablement par les bailleurs de fond, combien de CA est-il généré ? Ce ratio permet de comparer les choix industriels et technologiques d'entreprises situées dans une même branche d'activité.

$\frac{\text{Capitaux investis}}{\text{Capitaux propres}}$

Ce troisième ratio exprime la politique de financement de l'entreprise. Plus précisément il mesure le taux d'endettement de l'entreprise puisque les capitaux investis sont constitués des capitaux propres et de l'endettement.

1.6.4 L'effet de levier financier

L'analyse du levier financier permet de mesurer l'effet positif ou négatif de l'endettement sur la rentabilité, en comparant le coût de l'endettement à la rentabilité économique.

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 196) : « *l'effet de levier financier (couramment appelé effet de levier tout court) désigne l'incidence favorable que peut exercer le recours à l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise. On ne peut donc avancer, dans le diagnostic de la rentabilité des capitaux propres, qu'en analysant si l'effet de levier joue et de combien* ».

L'effet de levier concerne donc le niveau de l'évolution du résultat net par rapport à la variation du taux d'endettement de l'entreprise sur la rentabilité financière. En effet, plus une entreprise emprunte pour investir, plus sa dette financière est importante.

1.6.4.1 Calcul de l'effet de levier

L'effet de levier fait référence à l'impact multiplicateur de l'endettement sur la rentabilité économique d'une entreprise. Il met en évidence l'avantage potentiel qu'une entreprise peut obtenir en utilisant de l'endettement pour financer ses opérations.

$$\textit{l'effet de levier} = \textit{rentabilité financière} - \textit{rentabilité économique}$$

Le calcul de l'effet de levier réside dans le fait que l'utilisation de dettes peut amplifier à la fois les bénéfices et les pertes d'une entreprise ou d'un investissement. Lorsque l'entreprise obtient un rendement supérieur au coût de l'emprunt, l'effet de levier peut augmenter la rentabilité de l'investissement, car les bénéfices excédentaires contribuent à augmenter le rendement sur les fonds propres.

Cependant, lorsque les résultats sont inférieurs aux attentes ou lorsque les charges d'intérêts sur les dettes deviennent trop élevées, l'effet de levier peut également aggraver les

pertes et diminuer la rentabilité. Les entreprises fortement endettées peuvent être plus vulnérables aux fluctuations économiques et aux risques financiers, ce qui peut entraîner une baisse de la rentabilité.

Il est donc essentiel pour les entreprises et les investisseurs d'évaluer soigneusement l'effet de levier et de comprendre ses implications sur la rentabilité. Une utilisation prudente de l'effet de levier peut être bénéfique pour augmenter la rentabilité, mais il est important de maintenir un équilibre entre les avantages potentiels et les risques associés à l'endettement.

L'effet de levier peut être positif ou négatif, selon la situation de l'entreprise. Voici comment chaque effet de levier peut influencer la rentabilité :

Selon (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 210) :
L'effet de levier peut être positif ou négatif, selon la situation de l'entreprise. Voici comment chaque effet de levier peut influencer la rentabilité :

A. Effet de levier positif

$$\begin{aligned} \text{Taux d'intérêt des emprunts} &< \text{taux de rentabilité économique} \\ &= \text{Augmentation du taux de rentabilité des capitaux propres} \end{aligned}$$

Lorsque le rendement sur les investissements financés par l'endettement est supérieur au coût de l'endettement, cela crée un effet de levier positif. Dans ce cas, l'entreprise peut augmenter sa rentabilité grâce à l'utilisation de l'endettement.

Par exemple, si une entreprise emprunte de l'argent à un taux d'intérêt inférieur à son rendement sur les investissements réalisés avec ces fonds, elle peut générer un bénéfice supplémentaire et augmenter sa rentabilité.

B. Effet de levier négatif

$$\begin{aligned} \text{Taux d'intérêt des emprunts} &> \text{taux de rentabilité économique} \\ &= \text{Diminution du taux de rentabilité des capitaux propres} \end{aligned}$$

Lorsque le coût de l'endettement dépasse le rendement des investissements, cela crée un effet de levier négatif. Dans ce cas, l'utilisation de l'endettement peut réduire la rentabilité de l'entreprise. Par exemple, si une entreprise emprunte à un taux d'intérêt plus élevé que le rendement de ses investissements, les paiements d'intérêts plus élevés peuvent entraîner une diminution de la rentabilité.

C. L'effet de levier nul

$$\begin{aligned} \textit{Taux d'intérêt des emprunts} &= \textit{taux de rentabilité économique} \\ &= \textit{Taux de rentabilité des capitaux propres maintenu} \end{aligned}$$

L'effet de levier est nul, l'endettement est neutre par rapport à la rentabilité des capitaux propres

Lorsque l'effet de levier est nul, cela signifie que l'endettement de l'entreprise n'a aucun impact sur la rentabilité des capitaux propres. Cela peut se produire dans certaines situations, par exemple, lorsque l'entreprise ne paie aucun intérêt sur sa dette ou lorsque le coût de l'endettement est compensé par un rendement équivalent sur les investissements financés par cette dette.

Dans ce qui suit, nous présentons un exemple sur l'utilisation de **l'effet de levier financier** par rapport à l'analyse de la rentabilité financière par monsieur (Grandguillot & Francis, *Analyse financière "les outils du diagnostic financier"*, 2002, p. 211)

L'entreprise Airelle envisage un investissement de 1 000 000 €.

Elle étudie plusieurs modes de financement, afin d'apprécier l'influence de son endettement sur la rentabilité de ces capitaux en fonction de deux hypothèses de rentabilité économique :

- 20% ;

- 8%.

Mode de financement :

- Financement sans emprunt ;
- Financement à 40% par un emprunt, ⇒ effet de l'emprunt ; taux d'intérêt 10%
- Financement à 40% par un emprunt, ⇒ effet de la baisse du taux d'intérêt ; taux d'intérêt 8%
- Financement à 60% par un emprunt, ⇒ effet de l'augmentation de l'endettement ; taux d'intérêt 8%.

Tableau 2 : la première hypothèse : rentabilité économique de 20%

Eléments	Financement			
	Sans emprunt	à 40% par emprunt au taux de 10%	à 40% par emprunt au taux de 8%	à 60% par emprunt au taux de 8%
Montant de l'investissement	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Montant de l'emprunt	0	400 000	400 000	600 000
Taux de rentabilité économique	20 %	20 %	20 %	20 %
Capitaux propres	1 000 000	600 000	600 000	400 000
Charges financière	0	40 000	32 000	48 000
Résultat courant	200 000	160 000	168 000	152 000
Rentabilité financière	$\frac{200\,000}{1\,000\,000} \times 100 = 20\%$	$\frac{160\,000}{600\,000} \times 100 = 26,67\%$	$\frac{168\,000}{600\,000} \times 100 = 28\%$	$\frac{152\,000}{400\,000} \times 100 = 38\%$
Effet de levier		$\frac{26,67 - 20}{20} \times 100 = 33,35\%$	$\frac{28 - 20}{20} \times 100 = 40\%$	$\frac{38 - 20}{20} \times 100 = 90\%$
<i>variation taux de rentabilité financière</i> <i>taux de rentabilité économique</i>	–			

Source : (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002)

La première hypothèse permet de vérifier que l'effet de levier nait d'un endettement et qu'il croit :

- Avec la baisse du taux d'intérêt ;

- Avec l'augmentation du taux d'endettement ;

Et qu'il est favorable tant que le taux d'intérêt est inférieur au taux de rentabilité économique.

Tableau 3 : la deuxième hypothèse : rentabilité économique de 8%.

Eléments	Financement			
	Sans emprunt	à 40% par emprunt au taux de 10%	à 40% par emprunt au taux de 8%	à 60% par emprunt au taux de 8%
Montant de l'investissement	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Montant de l'emprunt	0	400 000	400 000	600 000
Taux de rentabilité économique	8 %	8 %	8 %	8 %
Capitaux propres	1 000 000	600 000	600 000	400 000
Charges financière	0	40 000	32 000	48 000
Résultat courant	80 000	40 000	48 000	32 000
Rentabilité financière	$\frac{80\,000}{1\,000\,000} \times 100$ = 8 %	$\frac{40\,000}{600\,000} \times 100$ = 6,6 %	$\frac{48\,000}{600\,000} \times 100$ = 8 %	$\frac{32\,000}{400\,000} \times 100$ = 8 %
Effet de levier		$\frac{6,6 - 8}{8} \times 100$	$\frac{8 - 8}{8} \times 100$	$\frac{8 - 8}{8} \times 100$
<i>variation taux de rentabilité financière</i> <i>taux de rentabilité économique</i>	-	= - 17,5 %	= 0 %	= 0 %

Source : (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002)

La deuxième hypothèse permet de vérifier :

- Que l'effet de levier est négatif quand le taux d'intérêt est supérieur au taux de rentabilité économique.
- Qu'il est nul quand le taux d'intérêt est égal au taux rentabilité économique quel que soit le niveau d'endettement.

Section 02 : Quelques outils de mesure de la rentabilité et d'activité d'une entreprise

Dans cette section, nous avons abordé quelques exemples d'outils et de méthodes utilisés pour évaluer l'activité et la rentabilité d'une entreprise.

2.1 Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) : rentabilité

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont des indicateurs financiers utilisés pour analyser la performance économique et financière d'une entreprise sur une période donnée.

Selon (Chambost & Cuyaubere, 2006, p. 30) : « *Les soldes intermédiaires de gestion constituent un indicateur intermédiaire du compte de résultat. Parmi les soldes intermédiaires de gestion, on peut citer les plus importantes qui sont la production, la valeur ajoutée, le résultat net d'exploitation, ou encore l'excédent brut d'exploitation ou EBE. Les soldes intermédiaires de gestion sont établis à partir des principaux chiffres du compte de résultat* ».

Les soldes intermédiaires de gestion sont utiles pour évaluer la rentabilité, la productivité et l'efficacité d'une entreprise. Ils permettent de mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'activité et d'identifier les axes d'amélioration. Ils sont également utilisés dans l'élaboration des états financiers et dans les analyses de performance financière.

2.1.2 Le calcul des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) consistent un outil d'analyse de l'activité et la rentabilité de l'entreprise.

2.1.2.1 La marge commerciale (MC)

Elle représente la marge bénéficiaire réalisée par une entreprise sur ses ventes, une fois que les coûts liés à la production ou à l'achat des produits ont été déduits.

Selon (Hubert d. l., 2002, p. 142) : « *les soldes intermédiaires de gestion, ou SIG, constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat. Cette ensemble complet de variables se justifie car le diagnostic financier ne peut se satisfaire du simple global du compte de résultat. Le bénéfice net, ou la perte nette, sont le fruit de toutes les charges et de tous les produits de l'exercice. Ce solde net est la somme d'éléments hétérogènes qui relèvent de types d'opérations différents. Il serait délicat de s'y arrêter car rien a priori ne permet de justifier une comparaison dans le temps dont les éléments sont*

hétérogènes. Le PCG, dans son système développé, met en évidence sept soldes intermédiaires dont l'objectif est de montrer la genèse du résultat de l'entreprise et d'analyser sa composition en procédant à un calcul en cascade. Les différents SIG sont :

- La marge commerciale ;
- La production ;
- La valeur ajoutée produite ;
- L'excédent brut d'exploitation ;
- Le résultat d'exploitation ;
- Le résultat courant avant impôts ;
- Le résultat exceptionnel. »

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 143) : « la marge commerciale n'a e sens que pour les entreprises qui ont une activité commerciale de distribution de produits revendus en l'état. Cette activité peut être la seule exercée par l'entreprise (cas des entreprises de négoce pur). Elle concerne aussi les entreprises mixtes qui ont à la fois une activité industrielle et commerciale. »

Le calcul de la marge commerciale est essentiel pour évaluer la rentabilité d'une entreprise et sa capacité à générer des bénéfices à partir de ses activités commerciales. Une marge commerciale élevée indique que l'entreprise réalise des profits importants sur ses ventes, tandis qu'une marge commerciale faible peut indiquer des problèmes de rentabilité ou une forte concurrence sur le marché.

Marge commerciale

= Ventes nettes de marchandises

- cout d'achat des marchandises vendues

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 56)

2.1.2.2 Production de l'exercice (PE)

La production de l'exercice désigne la quantité de biens ou de services produits par une entreprise au cours d'une période donnée, et joue un rôle essentiel dans l'évaluation de la performance et de la rentabilité globale de l'entreprise.

Selon (Hubert d. l., 2002, p. 143) : « *La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de service de l'entreprise. Elle ne prend pas en compte les subventions d'exploitations, ni les diverses redevances perçues qui apparaissent dans les autres produits de gestion courante (Compte 74 et 75) ».*

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 56) : « *la production de l'exercice ne concerne que les activités industrielles et de services. Elle évalue le niveau d'activité de production de l'entreprise ».*

Il représente la valeur ajoutée créée par l'entreprise au cours de la période considérée. Il est obtenu en ajoutant à la marge commerciale les autres produits d'exploitation de l'entreprise.

Production de l'exercice

$$\begin{aligned} &= \textit{Production vendue} \pm \textit{Production stockée} \\ &+ \textit{Production immobilisée} \end{aligned}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 56)

2.1.2.3 La valeur ajoutée (VA)

La VA représente la valeur économique générée par l'entreprise après avoir payé les biens et services nécessaires à sa production. C'est une mesure de la contribution nette de l'entreprise à la création de richesse dans l'économie.

Selon (Hubert d. l., 2002, p. 144) : « *la valeur ajoutée produite (VA) exprime la capacité de l'entreprise à créer des richesses dans ses activités économique. Elle est mesurée par la différence entre la production et les consommations de biens et de services en provenance de tiers. Ces consommations sont des destructions de richesses qu'il faut imputer, dans le cadre d'un processus de transformation, sur la production de l'exercice et sur la marge commerciale ».*

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 56) : « *la valeur ajoutée mesure le poids économique de l'entreprise et son niveau de croissance. Elle détermine la richesse créée par l'entreprise. C'est l'indicateur privilégié pour apprécier l'activité économique de l'entreprise*

Valeur ajoutée

$$\begin{aligned} &= \text{Marge commerciale} + \text{Production de l'exercice} \\ &- \text{consommation de l'exercice en provenance des tiers} \end{aligned}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 56)

2.1.2.4 Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'EBE est souvent considéré comme un indicateur clé de la rentabilité d'une entreprise, car il permet de mesurer sa capacité à générer des bénéfices à partir de ses activités principales. Il est calculé en soustrayant les charges d'exploitation (salaires, charges sociales, achats de matières premières, frais de production, etc.) du chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise.

Selon (Hubert d. I., 2010, p. 167) : « *L'excédent brut d'exploitation est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation créée par l'entreprise après rémunération du facteur de production et des impôts liés à la production.* »

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 57) : « *l'excédent brut d'exploitation mesure la performance économique de l'entreprise et indique la rentabilité de son activité normale, indépendamment de la politique d'amortissement, du coût de l'endettement et du mode d'imposition. En outre, il exprime la capacité de l'entreprise à générer des ressources de trésorerie par son activité principale et représente ainsi un flux de fonds. L'excédent brut d'exploitation et l'indicateur de gestion privilégié pour effectuer des comparaisons interentreprises dans le même secteur d'activité* »

Excédent brut d'exploitation

$$\begin{aligned} &= \text{Valeur ajoutée} + \text{Subvention d'exploitation} \\ &- \text{impôts, taxes et versements assimilés} \\ &- \text{Charges de personnel} \end{aligned}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 57)

2.1.2.5 Résultat d'exploitation (RE)

Le résultat d'exploitation est un indicateur financier qui mesure la rentabilité d'une entreprise ou d'une activité spécifique. Il représente la différence entre les revenus d'exploitation et les charges d'exploitation encourues pendant une période donnée.

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 146) : « *le résultat d'exploitation mesure l'enrichissement brut de l'entreprise en tenant compte de l'usure et de la dépréciation du capital économique. Ce solde est donc marqué par les choix effectués et les contraintes liées à l'amortissement comptable* ».

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 58) : « *le résultat d'exploitation représente la ressource nette dégagé par l'activité normale de l'entreprise indépendamment de sa politique financière mais en tenant compte de sa politique d'amortissements, de dépréciations et de provisions.*

Contrairement à l'excédent brut d'exploitation, il ne représente pas un flux de fonds puisqu'il est constitué en partie par des produits et des charges calculées.

Ce solde peut être négati

Résultat d'exploitation

= **Excédent brut d'exploitation**

+ **Reprises et transferts sur charges d'exploitation**

+ **Autres produits de gestion**

– **Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions d'exploitation**

– **Autres charges de gestion**

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 58)

2.1.2.6 Le résultat courant avant impôt

Le résultat courant avant impôt est une mesure financière qui représente le bénéfice ou la perte d'une entreprise avant la prise en compte des charges fiscales.

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 59) : « *le résultat courant avant impôt mesure la rentabilité économique et financière de l'entreprise. Il est utile de le comparer au résultat d'exploitation pour analyser l'impact de la politique financière (politiques d'endettement, de placement...) sur la formation du résultat* ».

Résultat courant avant impot

$$\begin{aligned}
 &= \text{Résultat d'exploitation} \\
 &+ \text{Quotesparts de résultat sur opérations faites en commun} \\
 &+ \text{Produits financiers} - \text{charges financières}
 \end{aligned}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 59)

2.1.2.7 Le résultat exceptionnel

C'est un indicateur financier qui mesure la performance d'une entreprise en termes de sa rentabilité opérationnelle.

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 171) : « le résultat exceptionnel est le solde net des produits et des charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise.

Ce solde peut être **négatif**.

Rappelons que la nouvelle directive comptable prévoit la **suppression** du résultat exceptionnel.

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{Produits exceptionnels} - \text{Charges exceptionnelles}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 59)

2.1.2.8 Le résultat net de l'exercice (RN)

Le résultat net de l'exercice représente le cumul des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel. Indique ce qui reste à la disposition de l'entreprise après versement de la participation des salariés et paiement de l'impôt sur les sociétés, ou encore le revenu des associés après impôt.

Selon (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 60) : « le résultat net de l'exercice indique les ressources qui restent à la disposition de l'entreprise et le revenu des associés après impôt. Ce solde peut être négatif ».

Résultat net de l'exercice

$$\begin{aligned}
 &= \text{Résultat courant avant impot} \pm \text{Résultat exceptionnel} \\
 &- \text{Participation des salariés} - \text{Impot sur les bénéfices}
 \end{aligned}$$

Source : (Grandguillot & Francis, L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 60)

2.1.2.9 Les plus-values et les moins-values sur cessions d'éléments d'actif

Selon (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 61*) : « *ce solde est déjà inclus dans le résultat exceptionnel. Il permet de mesurer le désinvestissement dans l'entreprise.* »

2.1.3 Les ratios liés au SIG

Ces ratios permettent d'analyser la rentabilité, la productivité et la structure des coûts de l'entreprise, ainsi que sa capacité à générer des bénéfices.

Selon (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 68*) : « *La détermination des soldes intermédiaires de gestion permet de calculer un certain nombre de ratios afin de procéder à des analyses successives dans l'espace et dans le temps :*

- *De l'évolution de l'activité : variation des indicateurs d'activité (chiffre d'affaire, valeur ajoutée) ;*
- *De la profitabilité : aptitude à dégager une marge ou un profit pour un volume d'activité ;*
- *Du partage de la valeur ajoutée : part de chaque facteur dans la création de richesse.* »

2.1.3.1 les ratios d'activité

- **Taux de variation du chiffre d'affaire**

$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$ *L'évolution du chiffre d'affaires permet de mesurer le taux de croissance de l'entreprise.*

L'analyse peut être menée par type d'activité, par produit, en volume et en prix.

- **Taux de variation de la valeur ajoutée**

$\frac{VAN - VAN_{n-1}}{VAN_{n-1}}$ *L'évolution de la valeur ajoutée est également un indicateur de croissance. (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015, p. 68*)*

2.1.3.2 les ratios de profitabilité

- **Taux de marge commerciale**

$$\frac{\text{Marge commerciale}}{\text{ventes de marchandises HT}}$$

Il mesure l'évaluation de la performance de l'activité commerciale de l'entreprise.

L'analyse peut être menée par ligne de produits.

- **Taux de profitabilité économique**

$$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{CA HT}}$$

Il est également appelée taux de marge brute d'exploitation.

Il mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir du CA indépendamment de sa politique d'investissement.

L'analyse peut être menée par ligne de produits ou de services.

- **Taux de profitabilité économique nette (taux de marge nette d'exploitation)**

$$\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{CA HT}}$$

Il est également appelé taux de marge d'exploitation.

Il mesure la capacité de l'entreprise à générer une rentabilité à partir du CA compte tenu de son activité d'exploitation. (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière*, 2014-2015, p. 69)

- **Taux de profitabilité financière**

$$\frac{\text{Résultat courant avant impôts}}{\text{CA HT}}$$

Il représente la capacité de l'entreprise à générer un résultat pour niveau d'activité mesurer par le chiffre d'affaire on tenant compte des opérations financières

2.1.3.3 les ratios de partage de la valeur ajoutée

- **Rémunération du facteur de travail**

$\frac{\text{Charges de personnel}}{\text{Valeur ajoutée}}$ Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer le travail des salariés.

- **Rémunération du facteur capital**

$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{Valeur ajoutée}}$ Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi.

- **Rémunération du facteur fournisseurs de capitaux**

$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Valeur ajoutée}}$ Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer les capitaux empruntés. (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière*, 2014-2015, p. 69)

2.2 La capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement, cherche à évaluer le surplus monétaire potentiel dégagé par l'entreprise au cours d'un exercice en prenant en compte l'ensemble de ses charges décaissables.

selon (Chiha, 2006, p. 51) : « *La capacité d'autofinancement est la ressource interne générée par les opérations enregistrées en recettes et produits durant une période donnée ; à l'issue de l'exploitation, si toutes les opérations en suspens étaient réglées, l'entreprise disposerait d'un surplus de liquidité.* »

2.2.1 Les méthodes de calcul

La capacité d'autofinancement se détermine à partir du tableau des soldes intermédiaires de gestion. Elle se calcul selon deux méthodes différentes :

- Méthode soustractive ;
- Méthode additive.

2.2.1.1 Méthode soustractive

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 154) : « La démarche pour calculer la CAF consiste, à partir de l'EBE, à ajouter les produits encaissables et à soustraire les charges décaissables autres que ceux et celles d'exploitation. Cette méthode est dite directe ou descendante. Elle est parfaitement conforme à l'objectif qui est de faire ressortir un flux global qui exprime le surplus monétaire net potentiel de l'entreprise. Il importe d'être minutieux et de s'interroger dans chaque cas pour savoir si tel flux du compte de résultat a ou n'a pas de conséquence ».

Tableau 4 : le calcul de la CAF à partir de la méthode soustractive et un exemple chiffrée de la part de (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 71)

Excédent brut d'exploitation (ou insuffisance brute d'exploitation)	3 534 450
+Transferts de charges (d'exploitation)	
+Autres produits (d'exploitation)	+60 000
-Autres charges (d'exploitation)	-11 250
+/-Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs	
+Produits financiers (a)	+19 500
-Charges financiers (b)	-237 000
+Produits exceptionnels (c)	
-Charges exceptionnelles (d)	-1 170
-Participations des salariés aux résultats	
-Impôts sur les bénéfices	-946 000
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 418 530

Source : (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 71)

(a) Sauf reprise sur dépréciations et provisions.

(b) Sauf dotation aux amortissements, dépréciations et provisions financiers.

(c) Sauf : - Produits des cession d'immobilisations ;

- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice ;
- Reprises sur dépréciation et provisions exceptionnelles.

(d) Sauf : - Valeur comptable des immobilisations cédées ;

- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles.

2.2.1.2 La méthode additive

Selon (Hubert d. L., 2002, p. 154) : « de nombreux analystes ont pris l'habitude de calculer la CAF en corrigeant le résultat net de l'entreprise des éléments non monétaires qui servi à sa détermination. Cette méthode de calcul dite ascendante ou indirecte apparaît plus simple que la précédente. Il suffit d'ajouter au bénéfice net les charges calculées n'entraînant pas de décaissement et symétriquement de soustraire les produits calculés non encaissables. L'incidence des plus ou moins-values de cession doit être annulée afin d'éviter de les inclure dans la capacité d'autofinancement que l'on veut mesurer hors opérations exceptionnelles en capital ».

Tableau 5 : le calcul de la CAF à partir de la méthode additive et un exemple chiffrée de la part de (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 72)

Résultat net de l'exercice	1 482 180
+Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	+870 350
-Reprises sur amortissement, dépréciation et provisions	-26 000
+valeur comptable des éléments d'actif cédés	+260 000
-Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés	-168 000
-Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 418 530

Source : (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 72)

Cette méthode est plus rapide mais non explicative.

Dans cette exemple, la capacité d'autofinancement s'élève à 2 418 530€. Une capacité positive est généralement interprétée comme un indicateur favorable, car elle signifie que

l'entreprise génère suffisamment de revenus pour couvrir ses coûts et avoir des ressources excédentaires. Cela peut indiquer une bonne santé financière, une capacité à investir dans de nouveaux projets, à rembourser des dettes ou à distribuer des dividendes aux actionnaires.

2.2.2 Les ratios liées à la CAF

2.2.2.1 Ratio de la capacité de remboursement

$$\frac{\text{Dettes financières}}{\text{CAF}}$$

Il mesure la garantie de remboursement pour les créanciers et permet d'estimer en nombre d'années la capacité d'autofinancement à dégager pour rembourser les dettes financières.

L'endettement ne doit pas excéder 3 ou 4 fois la capacité d'autofinancement.

2.2.2.2 Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise

$$\frac{\text{CAF}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$$

Il mesure la capacité d'autofinancement dégagée par le chiffre d'affaires. (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015*, p. 76)

2.2.3 L'autofinancement

Selon (Zambotto, 2009, p. 39) : « *L'autofinancement correspond à la part de la capacité d'autofinancement qui restera à la disponibilité de l'entreprise pour être réinvestie. C'est la ressource interne disponible après rémunération des associés.* »

Selon (Grandguillot & Francis, *L'essentielle de l'Analyse financière, 2014-2015*, p. 75) : « *l'autofinancement représente les ressources internes laissées à la disposition de l'entreprise après avoir rémunéré les associés (dividendes) la politique de distribution des dividendes affecte donc l'autofinancement.* »

2.2.3.1 Mode de calcul et présentation d'un exemple chiffrée par (Grandguillot & Francis, Analyse financière "les outils du diagnostic financier", 2002, p. 72)

Comme son nom l'indique la CAF détermine les *possibilités d'autofinancement* de l'entreprise. En effet :

Capacité d'autofinancement	:	2 418 530
- Dividendes payés en (N)	:	444 654
<hr/>		
= Autofinancement	:	1 973 876 €

D'où :

$$\text{Dividende} = \frac{1\,482\,180 \times 30}{100} = 444\,654 \text{ €}$$

Dans cet exemple, l'autofinancement est positif de 1 973 876€, ce qui signifie que l'entreprise génère suffisamment de liquidités à partir de ses opérations pour financer ses propres besoins. Cela peut indiquer une bonne santé financière de l'entreprise, car elle n'a pas besoin de recourir à des sources externes de financement, telles que des emprunts ou des investisseurs, pour couvrir ses dépenses.

Conclusion

En concluant, ce premier chapitre nous a fourni une compréhension approfondie de la rentabilité et de son importance dans l'appréciation de la performance d'une entreprise et d'orienter les décisions financières. Nous avons exploré les différentes définitions de la rentabilité et examiné les typologies existantes ainsi que les outils et méthodes utilisés pour évaluer l'activité et la rentabilité d'une entreprise.

Chapitre II :

**L'impact du COVID-19 sur
le climat économique et les
entreprises en Algérie.**

Introduction

La pandémie de Covid-19 est considérée comme un évènement. En plus des répercussions sanitaires désastreuses, la pandémie de Covid-19 a provoqué une grave récession économique et une sévère instabilité sociale à travers le monde. (Kaci, 2020, p. 109)

L'ensemble des secteurs productifs ont été touchés à cause des mesures de confinements imposées par les autorités afin de contenir la transmission du virus, ces mesures ont provoqué une baisse drastique de la demande sur les principaux produits manufacturiers et aussi sur les services, ce qui a déclenché un ralentissement planétaire de l'activité économique et la forte baisse de revenus des entreprises.

L'Algérie, à l'égard du reste du monde, a subi la pandémie de Covid-19 avec des effets néfastes sur l'activité économique du pays.

Ce chapitre vise à éclairer l'impact du coronavirus sur quelques éléments de l'économie Algériennes, en pointant du doigt le secteur des entreprises et comment il est affecté par la pandémie.

Section 01 : Le climat économique en Algérie avant et pendant COVID-19

Dans cette section, on évoquera le climat économique en Algérie avant et pendant COVID-19.

1.1 L'économie algérienne avant la crise sanitaire

L'économie algérienne avant la crise sanitaire était déjà confrontée à des défis majeurs, notamment la dépendance excessive aux hydrocarbures, la faible diversification de l'économie et les problèmes structurels. Cependant, le pays avait encore des ressources considérables provenant de l'industrie pétrolière et gazière, ce qui lui permettait de maintenir une certaine stabilité économique.

1.1.1 Croissance économique

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a tenté de mettre en place un développement économique autonome en développant son industrie par substitution aux importations, c'est-à dire en privilégiant la production nationale au détriment des importations. (la finance pour tous, 2019).

L'économie de l'Algérie repose principalement sur les revenus générés par l'industrie pétrolière et gazière. En tant que quatrième plus grand producteur de gaz et dixième producteur de pétrole au monde, l'Algérie dépend largement de ces secteurs. Cependant, cette dépendance limite la diversification de l'économie algérienne, ce qui explique pourquoi le pays doit importer la plupart des produits industriels et de consommation.

En 2019, l'économie de l'Algérie a connu une baisse de croissance pour la cinquième année consécutive, malgré un contexte marqué par un retard dans la mobilisation sociale et une transformation politique en cours. Cette situation a entraîné une diminution de la confiance et des dépenses de la part des consommateurs et des entreprises. Toutefois, l'industrie pétrolière et gazière a enregistré une légère augmentation de 2,4%.

Le taux de chômage est resté stable à 11,4% en 2019, et 232 000 emplois ont été créés entre avril 2018 et mai 2019. L'indice national des prix à la consommation est resté sous contrôle, passant de 3,5% en 2018 à 2,3% en 2019. Le déficit budgétaire a également augmenté, passant de 6,8% du PIB en 2018 à 13% en 2019 et à 15% en 2020. (Smaili, 2021, p. 102)

Malgré cela, le déficit du compte courant en 2019 est resté important mais relativement stable. Cela s'explique par la diminution des exportations d'hydrocarbures, qui a été largement compensée par une réduction délibérée des importations de matières premières dans le but de préserver les réserves de changes, ainsi que par une réduction du déficit commercial des services.

1.1.2 Evolution de la production des hydrocarbures

Le secteur de l'énergie en Algérie joue un rôle central dans son économie, avec les hydrocarbures représentant une part prépondérante. Les revenus issus des hydrocarbures contribuent à hauteur de 60% au budget et représentent 98% des revenus d'exploitation du pays.

En 2019, l'Algérie se classait au 16e rang mondial en termes de production de pétrole, au 10e rang pour le gaz naturel et au 7e rang pour les exportations de gaz naturel. Pratiquement toute la production et la consommation d'énergie, y compris dans le secteur de l'électricité, dépendent des hydrocarbures, qui constituent plus de 99% de la source énergétique utilisée. (le point Afrique, 2019)

- **Production de pétrole**

En 2019, la production pétrolière de l'Algérie s'élevait à 64,3 millions de tonnes, ce qui correspond à une moyenne quotidienne de 1,49 million de barils. Cette production a diminué de 1,6% par rapport à 2018 et de 17% depuis 2009. L'Algérie se classe actuellement au 16e rang mondial en termes de production pétrolière, représentant 1,4% de la production mondiale. Sur le continent africain, elle occupe la troisième position, derrière le Nigeria (2,3%) et l'Angola (1,5%). (Groupe de la Banque Mondiale, 2017)

- **Consommation de pétrole**

En 2019 l'Algérie a consommé 0,88 EJ (EXAJOULES) de pétrole, soit 454 Kb/j (milliers de barils par jour), en hausse de 6,3% en 2019 et de 35% depuis 2009. Elle représente 0,5% de la consommation mondiale. Sa consommation n'absorbe que 31% de sa production.

- **Production de gaz**

L'Agence Internationale de l'énergie classait l'Algérie au 10^e rang mondial des producteurs de gaz naturel en 2018 avec 2,4% de la production mondiale et au 7^e rang mondial des exportateurs de gaz naturel avec 5,2% du total mondial.

En 2019, l'Algérie a produit 86,2 milliards de m³ de gaz naturel, soit 3,10 EJ (EXAJOULES), en baisse de 8,1% en 2019 mais en progression de 12% depuis 2009. Elle se classe au 10^e rang mondial avec 2,2% de la production mondiale et au 1^{er} rang en Afrique. (algerie eco , 2023)

- **Consommation de gaz naturel**

En 2019, l'Algérie a consommé 45,2 milliards de m³ de gaz naturel, soit 1,63 EJ (EXAJOULES), en progression de 4,2% en 2019 et de 73% depuis 2009. Elle se classe au 19^e rang mondial avec 1,2% de la consommation mondiale. Sa consommation absorbe 52% de sa production, 44% de la consommation intérieure de gaz naturel est destiné à la production d'électricité, 9% est utilisée pour les besoins propres de l'industrie énergétique, 7,5% est utilisée pour des usages non énergétiques (produits chimiques) et 36% est utilisée pour la consommation finale. Energie (secteur résidentiel ; 20,6%, industrie : 11%). (Drenkard, 2021)

1.1.3 Evolution de la balance commerciale

En 2019, le volume des échanges de l'Algérie était de 78 milliards de dollars américains, soit une baisse de 12% par rapport à 2018.

Les exportations algériennes en 2019 ont atteint 36 milliards de dollars américains, soit une baisse de 14% en glissement annuel. Cette contraction résulte principalement de la baisse des prix et des ventes des hydrocarbures, cette dernière représente 93% des exportations totales de l'Algérie (39% du gaz naturel, 37% du pétrole brut et 17% du carburant). Le reste des exportations du pays (-12% en 2019) comprend des dérivés de l'industrie pétrolière et gazière (engrais, ammoniac, huile distillé de goudron) et des produits agricoles (dattes, sucre).

En 2019, la France est le premier client de l'Algérie (14% du total), devant l'Italie (13%) et l'Espagne (11%). (Direction général du trésor, 2020)

Evidemment, elle est plus diversifiée. En 2019, les importations de l'Algérie ont atteint 42 milliards de dollars américains, soit une baisse de 10% par rapport à 2018. Les importations algériennes de cinq catégories de biens ont diminué en 2019 : les denrées alimentaires (-6%, principalement les céréales et produits laitiers), les biens de consommation (-5%, y compris les médicaments et les pièces automobiles), l'industrie (-20%) et les équipements agricoles (-19%) et produits intermédiaires (-6%). En revanche, les achats de matières premières (+6%, principalement soja, bois et fer) et de combustible (+33%) catégories ont augmenté au cours de la période 2018-2019.

La Chine est le principal fournisseur de l'Algérie en 2019 (avec une part de marché de 18%), suivie de la France (10%) et de l'Italie (8%).

Conséquence d'une baisse des exportations algériennes plus importante que celle des importations, le déficit de la balance commerciale s'est accentué de 35% en 2019, atteignant 6Mds USD. Le taux de couverture (exportations/importations) était de 85%, contre 90% en 2018. (ministère des finance, direction générale des douanes, 2019)

1.2 L'économie algérienne pendant la crise sanitaire

Les effets de la crise sanitaire sur l'économie algérienne peuvent être influencés par plusieurs facteurs et évoluer au fil du temps.

1.2.1 Activité économique

Dans son rapport de conjoncture sur l'économie algérienne à l'automne 2020, le groupe de la Banque Mondiale pour la région MENA a établi sur la base des données disponibles sur la scène économique un constat sur les agrégats macroéconomiques de l'Algérie en pleine pandémie de la COVID-19, faisant ressortir une situation économique difficile, à laquelle les autorités tentent bien que mal de faire face.

La pandémie de COVID-19 a frappé l'Algérie au moment de la formation d'un nouveau gouvernement chargé de conduire des réformes politiques et économiques, et de rééquilibrer les finances publiques.

Ce qui a nécessité l'accélération des réformes structurelles pour rétablir l'équilibre macro-budgétaire à long terme et favoriser le développement du secteur privé, notamment par l'adoption de textes juridiques, et la convocation de conférences nationales sur les plans de relance économique et sociale pour formuler des stratégies.

Malgré tous ces efforts et les sommes consacrées à la lutte contre la pandémie qui sont de l'ordre de 3,7 milliards de dinars, l'économie nationale a dû faire face à un autre choc qui la guettait, celui de la chute drastique des prix du pétrole, ce qui a compliqué davantage la situation pour le gouvernement algérien.

La Banque Mondiale a poursuivi son analyse, soulignant l'impact grave sur le marché du travail et la croissance en Algérie. Ainsi, « à l'approche du deuxième trimestre 2020, la dynamique économique reste faible et l'activité économique au premier trimestre 2020 s'est contractée de 3,9% en glissement annuel », a rappelé la Banque Mondiale. (la banque mondiale, 2022)

Cette baisse est enregistrée suite au recul de la production dans différents secteurs, notamment les hydrocarbures avec -13,4%, et cela en dépit de la hausse des dépenses dans le Budget.

Pour le deuxième trimestre de 2020, les données sur la production industrielle publique indiquent une accentuation de la contraction globale enregistrée au premier trimestre 2020 à la suite des mesures de confinement.

L'impact était très ressenti chez les entreprises publiques algériennes. Ces entreprises ont subi d'importantes pertes de revenus en raison de la pandémie de COVID-19, notamment dans le secteur des transports. Les revenus de toutes les sociétés ont fortement chuté. Le ministère de l'Énergie a annoncé en juillet que l'audit de SONATRACH, puis en octobre les budgets de la SONATRACH et de la SONELGAZ ont été réduits de 182 milliards de dinars de dépenses courantes. (Litamine, 2021)

1.2.2 Hausse inquiétante du chômage

Une enquête du ministère du travail a révélé l'impact négatif important de la pandémie de COVID-19 sur le marché de travail. Les données préliminaires montrent qu'environ 334.000 personnes ont réduit leurs heures de travail, 53.000 personnes sont temporairement ou définitivement au chômage et 180.000 personnes sont en arriérés de salaire.

Les secteurs les plus touchés étaient les transports, le tourisme, les restauration, l'hôtellerie, l'artisanat, l'énergie et le commerce de détail et de gros. En parallèle, le marché de l'emploi a fait face à une baisse de l'offre de main-d'œuvre, le nombre des demandeurs d'emploi chutant de 67 672 en janvier 2020 à 8 579 en avril 2020.

Une enquête menée en juillet 2020 par le cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (Care) révèle, quant à elle, la détresse financière du secteur privé. (Litamine, 2021)

1.2.3 Commerce extérieur et budget de l'Etat

En ce qui concerne le commerce extérieur, la situation des autorités algériennes n'est pas facile. En réponse à la baisse des recettes d'exportation d'hydrocarbures, les autorités ont pris des mesures pour limiter l'aggravation du déficit courant.

Entre autres, la baisse des importations et la dépréciation du dinar. Cependant, durant le premier semestre 2020, le solde du compte courant est resté stable à 9 milliards de dollars par rapport à la même période de référence de l'année précédente.

Les institutions de **Breton Woods** ont en outre souligné que pour les finances publiques, la pandémie a provoqué une baisse substantielle des recettes budgétaires, ce qui devrait entraîner une augmentation des dépenses de santé et de protection sociale.

Selon les projections de la Banque mondiale, les revenus des hydrocarbures « passeront de 13,1% du PIB en 2019 à 9,5% du PIB en 2020, en ligne avec la contraction de la production et des prix des hydrocarbures ». (**Banque d'Algérie , 2022**)

Cet impact affectera également la fiscalité directe et indirecte. Avec le développement des activités économique, la fiscalité va également diminuer. Compte tenu des difficultés économiques rencontrées par les particuliers et les entreprises, l'incidence de la fraude fiscale peut augmenter.

1.2.4 Le secteur bancaire

Le secteur bancaire lui non plus n'a pas été épargné. Il souffre d'un manque flagrant de liquidité, notamment des banques publiques, où elle a considérablement diminué au cours du premier semestre de 2020. La baisse est provoquée par la diminution des revenus des hydrocarbures.

Dans le même temps, le resserrement des liquidités a poussé les déposants individuels à chercher à retirer leur épargne, mettant ainsi la pression sur les dépôts de l'Algérie. En termes d'inflation, le rapport a souligné que la pression inflationniste économique est temporairement contrôlable et que les paniers alimentaires et non alimentaires de l'indice de consommation national divergent. (**Litamine, 2021**)

1.3 Mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux défis économiques liés au Covid-19

Pour tenter d'endiguer l'impact de la crise sanitaire le gouvernement a initié plusieurs mesures à savoir :

- Desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées (Loi des 51% 49%, Droit de Préemption).
- Maintien des subventions et la réduction du budget d'investissement de 20%.
- Suppression de TVA pour les intrants dans certains secteurs.

- Report d'échéanciers bancaires et fiscaux.
- Remise en place d'un impôt sur la fortune pour une meilleure redistribution des richesses.
- Supervision directe de certaines chaînes d'approvisionnement de produits clefs afin d'assurer une alimentation permanente de la population.
- Instruction des groupes publics à augmenter leur production notamment de biens alimentaires.
- Autorisation d'importation de biens d'équipement usagés.
- Incitation de l'Etat à la fabrication locale de masques de protection pour se substituer à leur. (le système des nations unies en algérie, 2020, p. 18)

Section 02 : Les entreprises algériennes face à la pandémie COVID- 19.

Les mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie ont bouleversé les activités des entreprises, depuis le 20 mars 2020, date de l'état d'urgence sanitaire. La covid-19 a entraîné le ralentissement des activités économiques.

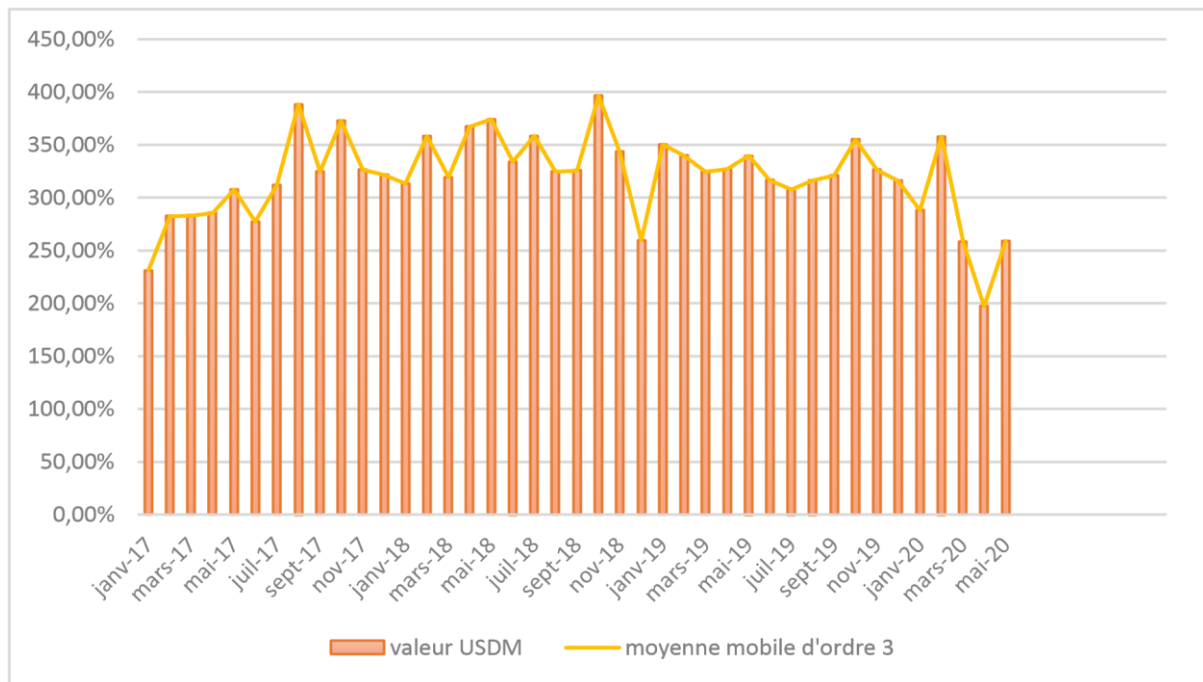
Les PME et TPE représentent près de 90 % de la structure des entreprises algériennes, contribuant à 90 % du PIB hors hydrocarbures et jouent un rôle clé dans la résorption du chômage dans les régions où elles sont implantées. La définition des PME en Algérie repose sur trois critères : Effectifs, chiffre d'affaires et indépendance de l'entreprise.

Les PME algériennes ont été confrontées à des changements inattendus et à des défis causés par la pandémie de COVID-19. La plupart des entreprises ont été durement touchées par cette crise sanitaire et les mesures de confinement. De nombreuses entreprises ont dû licencier plus de la moitié de leurs effectifs, et leurs chiffre d'affaire ont chuté en raison des fermetures dues à la crise sanitaire. L'ampleur des dommages varie selon les secteurs d'activité, ces derniers étant durement touchés par les mesures de prévention (frontières, fermeture des écoles et universités, restaurants, etc.). Parmi les secteurs les plus touchés en Algérie qui ont connu une suspension d'activité figurent l'hôtellerie, la restauration, les transports et les magasins spécialisés (quincailleries, instituts de beauté, etc.). (Hassaine, 2021, p. 1414)

2.1 l'impact sur l'import et l'export

Les échanges avec l'extérieur ont connu une régression, au cours de la période du 1er semestre de l'année 2020, comparées à la même période en 2019, aussi bien pour les exportations que pour les importations. En glissement annuel sur cette période, les prix à l'exportation de marchandises ont enregistré une chute en valeur de 28,7% alors que les importations, de leur côté, ont connu une augmentation de 2,1%. (Kheloufi, 2021)

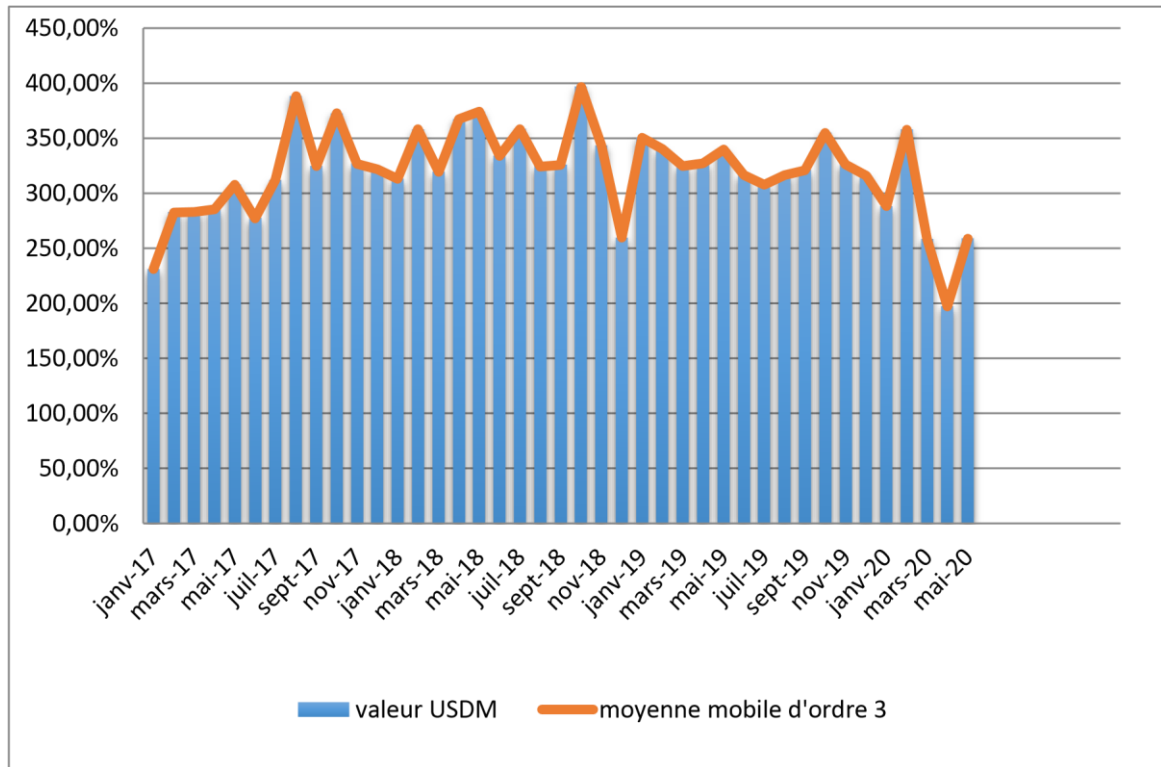
Figure 1 : évolution mensuelle des exportations entre 2017 et 2020 en Algérie.



Source : (Kheloufi, 2021, p. 43)

L'évolution de prix et particulièrement pour les exportations s'expliquent par la baisses de prix des hydrocarbures de -30,4% au 1er semestre 2020 par rapport au 1er semestre 2019 et par une légère baisse au niveau des prix pour les produits hors hydrocarbure de 1,6% sur la même période.

Figure 2 : évolution mensuelle des importations entre 2017 et 2020 en Algérie.



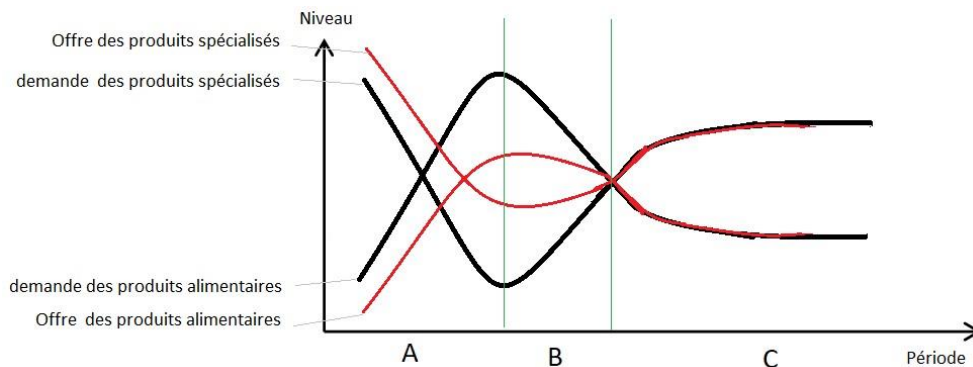
Source : (Kheloufi, 2021, p. 44)

Pour l'importation, tous produits confondus, quatre marchés ont contribué à 56% de la diminution. La baisse de l'importation en provenance des marchés français et indiens a contribué chacun à 16% de la baisse globale. Par ailleurs, les réalisations en provenance du marché chinois et de l'Emirats Arabes Unis ont contribué chacun à 12% de la baisse globale. Le ralentissement des importations vient surtout des produits « Approvisionnements industriels » et « Combustibles et lubrifiants » qui à eux deux ont contribué à 74% de la baisse globale. (El watan, 2020)

2.2 L'impact sur l'offre et la demande

Le confinement et les mesures prises par les autorités algériennes ont entraîné une baisse de la demande sur les commerces spécialisés par la population, qui a épargné et orienté prioritairement ses ressources vers les besoins alimentaires, ce changement de comportement des consommateurs est incité par la peur de la mise en place d'autres mesures plus sévères.

Figure 3 : niveau d'offre et de la demande des produits alimentaires et des produits spécialisés durant la période de pandémie



Source : (Hassaine, 2021, p. 1415)

La période (A) sur la figure représente l'évolution du niveau d'offre et de demande sur les produits alimentaires de première nécessité et les produits spécialisés de priorité secondaires, dans cette période la courbe de demande des produits alimentaires tend à augmenter jusqu'au sommet, cette augmentation est expliquée par la situation d'incertitude et de panique chez le consommateur algérien qui veut faire du stock par peur d'éventuelle pénurie, durant cette période de panique et de forte demande sur les produits alimentaires le producteur essaie d'accroître le processus de production afin de satisfaire les besoins des consommateurs et d'assurer la disponibilité de la quantité demandée.

La période (B) représente une baisse de la demande sur les produits de première nécessité et un retour vers le point initial, ce retour est traduit par l'adaptation des agents économiques à la situation sanitaire critique, et l'application des directives et des dispositifs par les autorités afin d'éviter la pénurie, et les déclarations du ministre de commerce qui a affirmé à plusieurs reprises que « le stocks de produits alimentaires disponibles est suffisant et peut couvrir les besoins des citoyens à moyen terme ». Le retour vers le niveau initial de la demande est impossible à court terme car une catégorie de consommateurs garde toujours son comportement à cause de la pandémie.

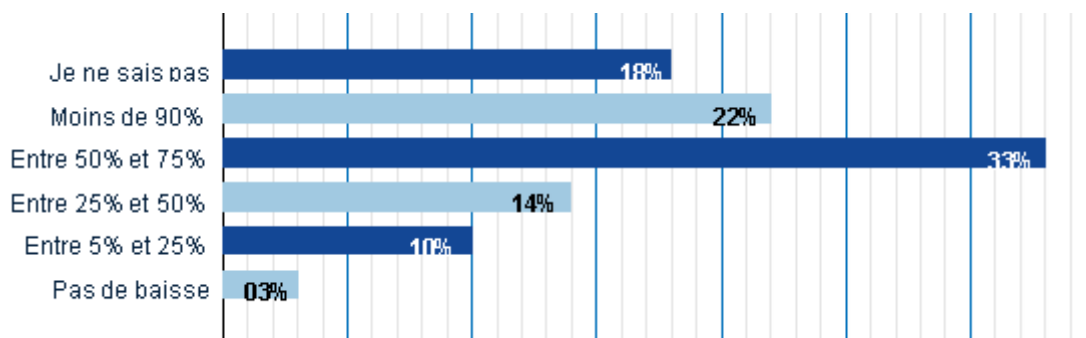
Cette baisse est expliquée par le changement du comportement des consommateurs qui consacrent leurs ressources aux besoins alimentaires en cette période de panique. Le niveau de la demande revient progressivement à l'état initial après l'allègement des mesures de confinement et l'application des plans de sortie progressive de ces mesures (période B et C).

Contrairement à l'offre des produits alimentaires qui a enregistré une augmentation durant la période de panique (A), l'offre des produits des commerces spécialisés a fortement diminué suite à la diminution de la demande, et comme nous l'avons signalé précédemment, les répercussions de la crise sanitaire sur les activités économiques diffèrent d'un secteur à l'autre, quelques secteurs comme (les restaurants, les Hôtels, les salons de coiffure, les lieux de loisirs, les cafeterias,...) ont été appelés à l'arrêt total d'activités, ce qui a affecté davantage la demande sur ces services. La figure montre qu'à partir de la période (B) et (C) le niveau d'offre revient progressivement au niveau où il était avant pandémie suite à la levée graduelle du confinement.

2.3 L'impact sur chiffre d'affaire

Durant les premiers mois de la crise, l'impact de cette crise sanitaire sur l'activité de ces entreprises s'est répercuté automatiquement sur la rentabilité de leur activité et de leur chiffre d'affaires.

Figure 4 : l'impact du COVID-19 sur chiffre d'affaire.



Source : ('Evidencia', 2020, p. 09)

On a pu constater que plus de la moitié des entreprises (55%) prévoient une perte entre 50% et 90% de leur chiffre d'affaires lors des premières semaines d'arrêt d'activité. (radia, 2021)

2.3.1 Le chiffre d'affaire a connu une régression

Plus de 88% d'entreprises ont signalé une baisse de leurs ventes en mai 2020 par rapport à la même période l'an dernier. Le secteur « Tourisme » a été le plus durement touché, 93,1 % des entreprises subissant une baisse de leurs ventes. Cette part est plus prononcée dans

l'hôtellerie, la restauration et le transport de voyageurs. Pour les industries « non touristiques », le choc est plus modéré.

Parmi les secteurs économiques autres que le tourisme, le secteur manufacturier et minier regroupe 95,2 % des entreprises déclarant une baisse de leurs ventes. A cela s'ajoutent une zone de négoce et une zone "transport et stockage".

Les échanges internationaux tels que l'approvisionnement international et les exportations sont perturbés pendant cette crise. Les effets sont constatés sur le chiffre d'affaires des entreprises d'exportation. Pour les PME et les Grandes entreprises, environ 77% déclarent la baisse du chiffre d'affaires. ('Evidencia', 2020)

2.3.2 Le chiffre d'affaire a augmenté

Malgré la crise, certaines entreprises sont quand même parvenues à augmenter leur chiffre d'affaires du mois de Mai 2020 par rapport à la même période de l'année dernière. Mais elles constituent seulement 0,93% des entreprises algérienne.

Plus de la moitié de ces entreprises ont réalisé des ventes de plus de 4 milliards de dinars en 2019. La majorité sont des entreprises de taille moyenne et des grandes entreprises qui regroupent 65,3% entreprises résilientes.

Toutes ces entreprises sont ouvertes ou actives, 35 % d'entre elles sont partiellement ouvertes. Plus de 59% d'entre elles ont utilisé internet, les réseaux sociaux, des applications dédiées ou des plateformes numériques en réponse à l'épidémie de covid19. Cela inclut 50% qui les ont déjà utilisés et qui ont augmenté leur utilisation.

Enfin, plus de la moitié des macro-entreprises dont les ventes ont augmenté ont déclaré avoir augmenté le pourcentage de leurs ventes via des plateformes numériques. ('Evidencia', 2020)

2.4 L'impact sur l'emploi

Cette partie concerne les entreprises de cinq salariés ou plus et se concentre sur l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, notamment le chômage et la réduction du temps de travail. Nous envisageons d'embaucher et d'augmenter les salaires.

2.4.1 Chômage

Les mises à pied, les congés ou les licenciements volontaires sont considérés comme du chômage. Toutes les entreprises ont perdu 17,0 emplois (ou 91 593 emplois) au cours des 30 jours précédant l'enquête. Seuls 0,5 employé (ou 2 828 employés) ont quitté leurs emplois.

Le secteur non touristique a été le plus durement touché, avec un taux de perte de 17,8% contre 12,2 % pour le tourisme. Selon la forme juridique de l'entreprise, les salariés de l'entreprise sont plus touchés par le chômage (perte de 17,8 % dont 15,3 % pour cause d'arrêt ou de chômage technique). Les propriétaires uniques étaient plus susceptibles de se retirer, touchant 14,5 % des employés.

La même tendance peut être observée par la taille. Alors que les grandes entreprises ont préféré envoyer une partie de leurs salariés en congé ou en chômage technique (16 salariés), les petites entreprises ont dû licencier 13,3% de leurs salariés. De même, en 2019, 13,6 salariés des entreprises de rang inférieur ont été licenciés en fonction du chiffre d'affaires, tandis que les autres entreprises de rang intermédiaire et supérieur étaient plus susceptibles de choisir le congé ou le chômage technique.

2.4.2 Réduction du nombre d'heures de travail

En dehors des pertes d'emploi, les entreprises algériennes se sont trouvées également dans une situation où la réduction du nombre d'heures de travail s'imposait. On entend par réduction les trois cas suivants :

- Réduction d'horaire avec baisse de rémunération ;
- Réduction d'horaire sans baisse de rémunération ;
- Réduction volontaire d'horaire.

Globalement, les choix des entreprises témoignent d'une volonté de préserver les revenus des travailleurs en cette période critique. Parmi les 26,7% salariés concernés par la réduction du temps de travail, 47 % n'ont pas enregistré de baisse de salaire. De plus, les licenciements volontaires n'affecteront que 2,9% des employés. Les entreprises ne sont pas aussi actives que les entreprises individuelles en termes de mesures de réduction du temps de travail. Cela peut s'expliquer par la baisse conséquente du chiffre d'affaires des entreprises

individuelles, car elles ont également décidé de licencier de manière significative, comme mentionné précédemment.

En ce qui concerne le segment des revenus, les entreprises du segment inférieur ont réduit les heures de travail des employés de 33,8 %, dont 15 % n'ont subi aucune réduction de salaire. Les entreprises de taille moyenne, en revanche, ont opté pour des réductions à des récompenses inférieures. 18,5% salariés ont été concernés par la réduction du temps de travail, dont 10,3 % ont vu leur salaire amputé.

2.4.3 Suspension et prolongation des heures de travail

Malgré l'épidémie de Covid-19 en Algérie. Il a été observé que certaines entreprises de plus de 5 salariés ont pu augmenter le nombre d'employés, notamment les salariés à temps plein. Donc 3,8 % pour les salariés à temps plein et 2,9 % pour les longues heures. Les entreprises de transport et d'entreposage ont augmenté les heures de travail des employés à temps plein de 18,84 %, tandis que les entreprises manufacturières ont embauché de nouveaux employés à un taux de 12,57 %.

2.4.4 Réponse d'entreprise à la crise due aux licenciements

Certaines entreprises ont licencié certains de leurs employés au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. Dans le cas des microentreprises, une attention particulière a été portée au licenciement des salariés permanents. Une distinction a également été faite entre le licenciement des salariés à temps plein et à temps partiel pour les PME et les grandes entreprises.

2.5 Mécanisme d'ajustements des entreprises

Face à la pandémie de la covid-19 à Madagascar, les entreprises ont adopté des stratégies pour faire face à la crise sanitaire telles que l'adoption de mesures barrières, l'utilisation des plateformes numériques, la pratique du travail à distance, le changement de produit ou de service et le changement du prix des biens ou de services ...etc. (Kheloufi, 2021)

2.5.1 Les mesures barrières

Comme dans les pays du monde, l'apparition de la pandémie du coronavirus en Algérie a conduit le Gouvernement à prendre des mesures de prévention et de confinement nécessaire afin de lutter contre la propagation de la maladie.

Pour les entreprises ouvertes ou opérationnelles durant la période de confinement, le respect des mesures sanitaires est important pour assurer la santé et la sécurité des salariés en milieu de travail. L'étude indique qu'un peu plus de neuf entreprises en activités sur dix ont utilisé des mesures de prévention pour leur personnel. Elles ont principalement mis en œuvre la disposition du port de masque (96 %), de lavage de main régulier (85,5 %) et le respect de la distanciation sociale d'au moins un mètre (66,1 %). En outre, on remarque que près de la moitié des entreprises ont utilisé parallèlement ces types de mesures. (Laghouati, 2020)

En ce qui concerne les entreprises qui n'ont pas tenu compte des mesures sanitaires (soit 7,2% de l'ensemble), près de trois quarts ne savent quoi faire face à la situation. Pour d'autres, la pratique n'est pas nécessaire vu qu'elles ne sont pas dans les zones concernées par la maladie ou elles ont mis en œuvre le système de télétravail à domicile. L'utilisation des mesures sanitaires est indépendante de la zone d'implantation de l'entreprise.

2.5.2 Utilisation des plateformes numériques

L'utilisation des nouvelles technologies telles que les plateformes numériques procurent de nombreux avantages et opportunités non seulement aux entreprises mais aussi aux consommateurs face à la covid-19. L'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, d'applications spécialisées ou de plateformes digitales facilite l'accès des clients aux produits/services (achat en ligne), et constitue un moyen de communication efficace pour les marketings des entreprises.

La pratique de la visioconférence, de l'audioconférence est indispensable pour réduire les contacts entre les employeurs.

Les entreprises utilisent les moyens de solution numérique principalement dans les ventes (67%), l'administration (46%) et la gestion de la chaîne d'approvisionnement (41%). Cependant, les modes de paiements électroniques n'intéressent que peu d'entreprises, 16% choisissent cette solution.

2.6 Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière

Le Covid-19 a imposé à l'économie mondiale un ralentissement dont les répercussions sur les activités de production et de commercialisation, l'emploi ne sont toujours pas évaluées. Les PME à travers le monde sont les plus touchés. Devant cette situation inattendue, les gouvernements dans la plupart des pays se sont engagés dans des politiques économiques afin de maintenir et d'encourager les PME et assurer leur pérennité.

Les autorités Algériennes ont rapidement réagi avec des mesures d'urgence visant à protéger l'économie nationale via un plan de relance économique et des dispositifs d'aide aux PME.

Pour assurer la continuité des activités des entreprises durant la période de confinement imposé par les autorités algériennes, l'article 15 du Décret exécutif N° 20-70 du 24 mars 2020 fixant les mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Covid-19 oblige les entreprises publiques et privées de garder 50% d'effectif (Journal, 2020, p. 10).

Le gouvernement Algérien vient de prendre des mesures exceptionnelles destinées à alléger les répercussions de cette pandémie sur les entreprises et de garantir la poursuite de leur activité de production durant la crise, ce dispositif comprend des mesures fiscales, douanières et bancaires.

2.6.1 Les mesures fiscales

La Direction Générale des Impôts (DGI) lance un programme de soutien aux entreprises financièrement touché par la crise, le plan fiscal prévoit la suppression des amendes, majorations et pénalités s'appliquent en cas de dépôt tardif des déclarations et le paiement des droits, taxes et prélèvements destinés à retarder le paiement des impôts par les entreprises, en plus des dons de la DGI, les contribuables peuvent demander un échéancier de paiement des dettes fiscales en cas de difficulté de trésorerie . Selon la même source, l'administration fiscale a décidé de suspendre l'imposition des bénéfices non distribués, où le taux de retenue à la source sur les distributions est de 15%. (Hassaine, 2021, p. 1417).

2.6.2 Les mesures douanières

Les autorités douanières algériennes prennent des mesures pour soutenir l'économie et assurer la continuité du processus d'expédition par les entreprises. Les services des douanes sont tenus de faciliter et d'accélérer l'importation des biens de consommation et des dispositifs médicaux utilisés dans le cadre de la prévention et du contrôle des effets du Covid-19. Pour limiter leur disponibilité, les exportations de produits alimentaires de base et de matériel médical sont interdites. Mettre les produits sur le marché algérien et encourager les entreprises algériennes à augmenter la production de ces produits et appareils pour répondre aux besoins nationaux. (Hassaine, 2021, p. 1415)

2.6.3 Les mesures bancaires

La Banque d'Algérie qu'est l'autorité monétaire, a pris des mesures réglementaires et de politique monétaire pour atténuer l'impact de cette pandémie sur les entreprises algériennes et assurer la continuité de leurs activités. Ces mesures permettent aux banques et institutions financières d'accroître leurs capacités à lever des fonds au profit de ces entreprises. Le régime des réserves obligatoires et le taux d'intérêt directeur applicable au refinancement bancaire ont été modifié comme suit :

- Fixation du taux des réserves obligatoires à 6% de l'assiette des réserves obligatoires.
- Fixation du taux d'intérêt directeur applicable aux opérations principales de refinancement est à 3% au lieu de 3,25%. En application de ces mesures et suite l'instruction n°05/2020 du 06 Avril 2020 portant les mesures exceptionnelles d'allègement aux banques et aux établissements financiers, ces derniers peuvent reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance, ou procéder à un rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture causée par le Covid-19 (Banque Algérie, 2020)

Pour atténuer l'impact de la pandémie (Covid-19) sur les petites et moyennes entreprises, les autorités algériennes ont décidé d'accorder une aide financière de 30 000 DA pendant trois mois en faveur des entreprises affectées par la conjoncture économique induite par la pandémie en raison de l'activité réduite et à la perte de revenus pendant le confinement. (Hassaine, 2021)

Conclusion

L'économie algérienne s'est trouvée confrontée à plus d'un défi. La détérioration des prix des hydrocarbures et l'arrivée de la pandémie du Covid-19 ont perturbé les activités économiques, le secteur des PME n'est pas à l'abri, il a été fortement impacté par les effets de la crise sanitaire.

La propagation du Coronavirus a causé un recul de l'activité économique, une baisse significative de production a été enregistrée, certaines unités ont été contraintes de fermer, des milliers d'emplois ont été perdus, le marché des biens et services a été déstabilisé suite à la forte hausse soudaine de la demande sur les produits alimentaires de première nécessité et la diminution de la demande sur les autres produits. En vue de ces conséquences, les autorités publiques en Algérie ont intervenu et mis en œuvre un plan d'urgence pour pallier les insuffisances des mesures prises auparavant afin de soutenir les personnes à faible revenu qui sont durement touchées et les entreprises impactées par la situation économique ambiante, le dispositif proposé permet de surmonter la crise et assurer le rétablissement des conditions d'une reprise de la croissance économique.

Chapitre III :

L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Introduction

Après avoir établi le cadre théorique de notre sujet de recherche, il est essentiel de réaliser une étude concrète à travers un cas pratique. À cet égard, nous avons eu l'opportunité d'effectuer un stage pratique d'un mois au sein de l'entreprise portuaire de Bejaïa (EPB). Cette expérience nous a permis de découvrir différentes fonctions et activités présentes au sein de cette entreprise portuaire.

A travers notre étude, nous avons essayés de déterminer l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'EPB.

Ce chapitre se divise en deux sections distinctes. La première section est consacrée à la présentation de l'entreprise, tandis que la deuxième section se concentre sur une étude comparative de la rentabilité avant et pendant la période du COVID-19. Dans un premier temps, nous examinerons l'évolution des soldes intermédiaires de gestion et de leurs différents ratios, puis nous procéderons à une analyse de rentabilité à l'aide de la méthode des ratios.

Section 01 : présentation de l'entreprise portuaire de Bejaïa

L'Entreprise Portuaire de Bejaia est une société algérienne chargée de la gestion et de l'exploitation du port de Bejaia, situé dans la ville de Bejaia, en Algérie.

1.1 Historique de l'entreprise

L'Entreprise Portuaire de Bejaia ; entreprise socialiste ; est transformée en Entreprise Publique Economique, Société par Actions (EPE-SPA) depuis le 15 Février 1989, son capital social fut fixé à Dix millions (10 000 000) de dinars algériens par décision du conseil de la planification n°191/SP/DP du 09 Novembre 1988, et a actuellement remonté à plus de 3.500.000.000DA.

1.2 Les activités de l'entreprise

L'Entreprise Portuaire de Bejaia est responsable de diverses activités portuaires, telles que l'accueil et le traitement des navires, le chargement et le déchargement des marchandises, la gestion des entrepôts et des zones de stockage, ainsi que la coordination des opérations logistiques. Son objectif principal est de faciliter le commerce et le transport maritime, tout en assurant la sécurité et l'efficacité des opérations portuaires.

1.3 Présentation de la Direction Finance et Comptabilité (DFC)

Cette direction est chargée de multiples tâches telles que la tenue de la comptabilité, la gestion de la paie ainsi que la gestion de la trésorerie (dépense, recettes et placement), la tenue des inventaires et le contrôle budgétaire.

Nous avons parlé de cette direction en particulier car c'est dans cette dernière que nous avons effectué notre stage pratique d'une période d'un mois, encadré par le chef DFC monsieur MEHDI Toufik. Durant ce stage nous avons acquis les informations et le savoir nécessaire pour mener notre étude de cas.

Section 02 : l'analyse de la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa avant et pendant COVID-19

Dans cette section, nous allons procéder à une étude comparative et évolutive entre les années 2018-2019 et 2020-2021, pour porter un jugement sur la rentabilité de l'EPB avant et pendant la pandémie COVID-19 à partir de l'analyse du compte de résultat.

2.1. L'analyse des comptes de gestion

Les comptes de gestion sont des outils essentiels pour analyser et mesurer la rentabilité d'une entreprise en fournissant des informations détaillées sur les revenus, les coûts et les dépenses liés à ses activités.

2.1.1. Avant COVID-19

Analyse des produits et des charges des activités ordinaires pour les années 2018 et 2019.

2.1.1.1. Analyse des produits

Les produits des activités ordinaires ont connu une hausse de 7%, passant de 6 156 845 KDA à 6 628 834 KDA au 31/12/2019.

- **Evolution mensuelle du chiffre d'affaire**

En 2018, l'Entreprise Portuaire de Bejaia a enregistré un chiffre d'affaires de 5 904 796 KDA, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente, qui comprenait une vente exceptionnelle de 497 KDA. Le taux de réalisation des objectifs de chiffre d'affaires a

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

été de 112 % par rapport aux prévisions initiales et de 101 % par rapport aux prévisions de clôture pour cette année-là.

En 2019, le chiffre d'affaires réalisé a atteint 6 332 318 KDA, ce qui représente une hausse de 7 % par rapport à l'année précédente, qui incluait une vente exceptionnelle de 551 KDA. Le taux de réalisation des objectifs de chiffre d'affaires a été de 118 % par rapport aux prévisions initiales et de 101 % par rapport aux prévisions de clôture pour cette année-là.

- **Chiffre d'affaire par activité**

L'Entreprise Portuaire de Bejaia a enregistré une augmentation de 9 % de son chiffre d'affaires dans les prestations de manutention et d'acconage, représentant 35 % du total. Cela s'est traduit par un montant de 2 207 911 KDA en 2019, par rapport à l'année précédente.

Les services fournis aux navires, tels que le remorquage, le pilotage, le lamanage et autres services portuaires, ont généré un chiffre d'affaires de 2 523 308 KDA en 2019, avec une hausse de 5 % par rapport à 2018.

Grâce à l'ouverture d'un parking à plusieurs étages avec un système de gestion automatique d'accès et de sorties, la nouvelle Gare Maritime a contribué au chiffre d'affaires de l'entreprise avec un montant de 1 694 KDA.

Les autres activités liées au domaine portuaire ont réalisé un chiffre d'affaires de 1 153 822 KDA, en augmentation de 3 % par rapport à l'exercice 2018. Les services multimodaux proposés au niveau des plateformes logistiques extra-portuaires de TIXTER et d'Ighil Ouberouak ont également contribué au chiffre d'affaires de l'entreprise, atteignant un montant total de 340 780 KDA.

- **Autres produits opérationnels**

Les autres produits opérationnels ont enregistré une augmentation significative de 136 %, passant de 47 373 KDA en 2018 à 111 795 KDA en 2019, ce qui représente une augmentation de 64 422 KDA. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des pénalités imposées aux marchandises qui dépassent un délai de séjour de 21 jours, ainsi qu'aux opérations d'assistance et de sauvetage des navires.

- **Produits financiers**

Les produits financiers au 31 décembre 2019 se sont élevés à 171 964 KDA, ce qui représente une diminution de 30 847 KDA, soit une baisse de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Cette réduction est principalement attribuable au rappel d'un dépôt à terme (DAT) d'un montant de 400 000 KDA effectué pour régler les rappels et les augmentations de salaires.

2.1.1.2. Analyse des charges des activités ordinaires

Les charges des activités ordinaires ont connu une hausse de 21%, passant de 5 015 869KDA en 2018 à 6 056 255 KDA en 2019.

- **Achats consommés**

Les achats consommés ont connu une augmentation de 7 %, principalement due à une hausse de la consommation de matériel d'exploitation pour les engins de manutention (25 414 KDA). On note également une augmentation de la consommation de matériel naval destiné à l'entretien et à la réparation des pilotins, vedettes et remorqueurs (12 842 KDA). Les carburants et lubrifiants ont connu une légère augmentation de la consommation, en raison de la reprise de l'activité et de l'augmentation des prix d'achat de ces produits (3 256 KDA). Enfin, la consommation d'énergie, d'électricité, de gaz et d'eau a également augmenté (4 002 KDA).

- **Services extérieurs**

Évalués à 492 298 KDA en 2018 contre 354 226 KDA au 31.12.2019, soit une baisse de 138 072 KDA. Cette diminution concerne principalement les postes suivants : l'entretien et la réparation des ouvrages et superstructures (-179 069 KDA) et l'entretien et la réparation du matériel de transport (-38 608 KDA). Cependant, malgré la baisse importante des dépenses dans la rubrique des services extérieurs, certains postes ont connu une augmentation par rapport à l'exercice 2018, notamment : la sous-traitance générale (+10 383 KDA) en raison de l'augmentation du trafic vers les zones logistiques extra portuaires, l'entretien et la réparation des bâtiments (+51 576 KDA) en raison d'un programme d'entretien et de réhabilitation du bâti, et les primes d'assurance (+9 549 KDA) qui ont augmenté.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

- **Autres services extérieurs**

En 2019, le montant est passé de 118 893 KDA à 107 045 KDA, soit une diminution de 10%. Cette baisse est principalement due à la réduction de moitié des frais de formation, entraînant une diminution de 6 423 KDA. De plus, les dépenses liées aux foires et expositions, aux imprimés publicitaires et aux cadeaux ont également diminué, entraînant une réduction de 10 263 KDA. Enfin, les charges associées aux missions ont diminué de 3 295 KDA.

- **Charges de personnel**

Les charges personnelles ont augmenté de manière significative (+41%) au cours de l'exercice 2019 en raison de la mise en place de la nouvelle convention collective, qui a rétroagi au mois de janvier 2018. Les rappels de salaires pour la période de janvier à décembre 2018 ont eu un impact sur les frais de personnel enregistrés au cours de l'exercice 2019, s'élevant à un montant de 489 926 KDA.

- **Impôts, taxes et versements assimilés**

En 2019, les revenus de l'entreprise ont connu une augmentation significative de 44%, passant de 128 124 KDA en 2018 à 185 177 KDA. Cette hausse est principalement attribuée à trois facteurs :

- Une augmentation des taxes sur la formation continue et l'apprentissage a contribué à hauteur de 23 792 KDA, en raison de la prise en compte des charges à payer prévues pour l'exercice.
- Une augmentation proportionnelle de la taxe sur l'activité professionnelle (T.A.P) a également contribué à hauteur de 28 457 KDA en fonction du chiffre d'affaires réalisé.
- Des diverses taxes ont été imputées, notamment l'Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) pour le contrat ADELTE portant sur l'installation et la mise en service de passerelles télescopiques, ce qui a entraîné une fiscalisation du montant transférable pour un total de 4 489 KDA.

- **Autres charges opérationnelles**

Les autres charges personnelles ont subi une baisse significative de 61%, passant de 7 987 KDA en 2018 à 3 097 KDA à la fin de l'année 2019.

- **Charges financières**

En 2018, les charges financières étaient de 75 649 KDA, mais elles ont atteint 211 811 KDA à la fin de l'année 2019, ce qui représente une augmentation de 180 %. Et cela revient à la mobilisation de tous les crédits contractés.

- **Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeurs**

Les dotations aux amortissements, aux provisions et aux pertes de valeurs ont augmenté de 4% entre 2018 et 2019, passant de 1 006 498 KDA à 1 045 742 KDA.

- **Impôts sur le bénéfice des sociétés**

Impôt sur le bénéfice des sociétés Comprend la charge d'impôts exigible de l'exercice 2019 d'un montant de 253 737 KDA.

2.1.2 Pendant COVID-19

Analyse des produits et des charges des activités ordinaires pour les années 2020 et 2021.

2.1.2.1 L'analyse des produits

Les produits des activités ordinaires ont connu une baisse de -3,68%, passant de 6 393 037 KDA à 6 157 761 KDA au 31/12/2021.

- **Evolution mensuelle du chiffre d'affaire**

En 2020, l'Entreprise Portuaire de Bejaia a enregistré un chiffre d'affaires de 5 954 353 KDA, ce qui représente une diminution de 6 % par rapport à l'année précédente. Les objectifs en termes de chiffre d'affaires ont été atteints à 89 % par rapport aux prévisions initiales de 2020, et à 98 % par rapport aux prévisions de clôture de cette même année.

En 2021, le chiffre d'affaires a atteint 5 266 785 KDA, en baisse de 12 % par rapport à l'année précédente. Les objectifs en termes de chiffre d'affaires ont été atteints à 82 % par rapport aux prévisions initiales de 2021, et à 100% par rapport aux prévisions de clôture de cette même année.

➤ Chiffre d'affaire par activité

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa a connu une baisse de son chiffre d'affaires en 2020 par rapport à l'exercice précédent, notamment dans les activités de manutention, d'aconage et les prestations aux navires. Cette baisse s'explique par plusieurs facteurs tels que la baisse des exportations de pétrole brut, l'arrêt de l'activité au port sec de TIXTER BBA, la crise sanitaire COVID-19 et les mesures de restriction des importations mise en place par les pouvoirs publics. Toutefois, l'ouverture d'un nouveau parking à étages à la Gare Maritime a contribué positivement au chiffre d'affaires de l'entreprise.

En 2021, la situation s'est encore détériorée avec une baisse de 12% pour les prestations de manutention et d'aconage, une baisse de 13% pour les prestations aux navires et une régression de 8% pour les autres activités liées au domaine portuaire. Les services multimodaux à la plateforme logistique Extra-portuaires d'Ighil-Ouberouak ont contribué positivement au chiffre d'affaires en 2021, mais cela n'a pas suffi pour compenser les baisses enregistrées dans les autres activités.

➤ Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels de l'entreprise ont augmenté de façon significative au cours des deux dernières années, passant de 111 795 KDA en 2019 à 383 036 KDA en 2021. Cette augmentation est principalement due à une forte augmentation des indemnités d'assurances reçues par l'entreprise, qui ont augmenté de 49 329 KDA en 2020 à 221 912 KDA en 2021.

Cette augmentation est principalement liée au dédommagement reçu par l'entreprise pour la grue qui a subi un accident. Il est important de noter que les indemnités d'assurances peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des sinistres subis par l'entreprise.

De ce fait, on déduit que ces derniers n'ont pas été affectés par la crise sanitaire COVID-19.

➤ Produits financiers

Les produits financiers ont connu une augmentation durant les deux derniers exercices, soit une hausse de 89 043 KDA en 2020 par rapport à 2019 et de 227 539 KDA en 2021 par

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

rapport à 2020. Cette hausse est principalement due à l'encaissement des dividendes de la filiale BMT, qui se montraient de 81 064 KDA en 2020 et de 323 033 KDA en 2021. Ce qui signifie que la crise sanitaire COVID-19 n'a eu aucun impact sur les produits financiers.

2.1.2.2 L'analyse des charges des activités ordinaires

Les charges des activités ordinaires ont connu une baisse de -5%, passant de 5 825 754 KDA à 5 524 703 KDA au 31/12/2021.

➤ Achats consommés

Il semble que les achats consommés de l'entreprise aient connu une régression de -5% en 2020 et de -14% en 2021. La régression peut être attribuée à une consommation inférieure des carburants et lubrifiants, qui ont été causée par la baisse du chiffre d'affaires due à l'impact de la pandémie COVID-19 sur les activités de l'entreprise. De même, une baisse de la consommation de pièces de rechange pour les engins de manutention et navals a également contribué à cette régression.

➤ Services extérieurs

En 2020, les charges ont diminué de 64 117 KDA par rapport à 2019, principalement en raison de la diminution des coûts de sous-traitance générale résultant de l'arrêt de l'activité au niveau du port sec de TIXTER BBA due au COVID-19, d'entretien et de réparation des bâtiments et des ouvrages portuaires, de matériel et d'outillage de production et des assurances.

En 2021, les charges ont augmenté de 84 716 KDA par rapport à 2020. Les principaux postes de dépenses ont été l'entretien et la réparation des ouvrages de superstructures portuaires, qui ont augmenté de 6 581 KDA, ainsi que les charges d'entretien du matériel de transport, qui ont augmenté de 168 514 KDA en raison de l'arrêt technique du remorqueur CAP SIGLI.

➤ Autres services extérieurs

Il semble que les résultats financiers de l'entreprise ont connu des fluctuations importantes au cours des trois dernières années. En 2019, l'entreprise a réalisé un montant de 107 045KDA, mais ce chiffre a diminué de 18 % en 2020. Cette baisse est principalement due

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

à la diminution du sponsoring, foires et expositions et des frais liés aux voyages, déplacements et missions en raison des restrictions de la crise sanitaire COVID-19 qui a servi à l'entreprise de déduire ses charges.

Cependant, en 2021, l'entreprise a enregistré une forte augmentation, passant de 87 322 KDA en 2020 à 130 281 KDA en 2021. Cette augmentation est principalement due à la réalisation de l'effort de formation, qui a représenté 37 000 KDA. De plus, les frais d'honoraires importants liés aux inspections des équipements, installations et études ont également contribué à cette hausse, avec un coût de l'ordre de 31 000 KDA. Enfin, les voyages et les déplacements ont également augmenté en raison de l'amélioration des conditions sanitaires, avec un coût supplémentaire de 5 000 KDA.

➤ Charges de personnel

Les frais de personnel pour l'exercice 2020 ont connu une diminution de 17 108 KDA par rapport à 2019, et une baisse de 291 731 KDA en 2021 par rapport à 2020. Cette baisse peut être due à la crise sanitaire COVID-19, ce qui a conduit l'entreprise à mettre en place des mesures d'ajustement, afin de réduire ses charges, telles que des réductions des salaires qui ont connu une baisse de 15% et de 07% en 2020 et 2021 respectivement, des congés sans solde ou même des licenciements.

➤ Impôts, taxes et versements assimilé

On note une baisse de 10% du montant en 2020 par rapport à 2019 qui s'explique par deux raisons principales. La première est une baisse des taxes sur la formation continue et l'apprentissage jumelé, en raison de la situation sanitaire COVID-19, qui a limité sa mise en œuvre. La deuxième raison est une baisse de 6% de la T.A.P proportionnellement au chiffre d'affaires réalisé.

Cependant, en 2021, le montant a connu une légère hausse de 1%. Cette hausse s'explique principalement par la comptabilisation en charge de l'impôt retenu à la source sur DAT, dont le montant s'élève à 15 300 KDA. Il est à noter que ce montant ne peut être imputé sur l'IBS de 2020, ni reporté sur l'exercice 2021, car l'entreprise est en situation de précompte IBS.

➤ Autres charges opérationnelles

L'entreprise a connu une hausse considérable de 355%, passant de 3 097 KDA en 2019 à 14 096 KDA au 31 décembre 2020, en grande partie en raison de la situation sanitaire COVID-19 et de sa contribution à la lutte contre l'épidémie en faisant des dons tels que des équipements médicaux, des bavettes et des gels hydro-alcooliques. Il semble que cette tendance était maintenue jusqu'au 31 décembre 2021, l'entreprise ayant continué à contribuer à la lutte contre l'épidémie en faisant ses dons.

➤ Charges financières

On observe une augmentation des charges financières de 13 % entre 2019 et 2020. Cela est dû à l'augmentation des intérêts sur emprunts bancaires de 28163 KDA mais également à l'augmentation des pertes de change 387 KDA. Cependant, les charges financières ont ensuite diminué de 18 % en 2021. Cela est dû au fait que les intérêts sur emprunt bancaires et les pertes de changes ont diminué de 42 292 KDA et de 345 KDA respectivement.

Il est donc important pour l'entreprise de gérer efficacement ses charges financières et de trouver des solutions pour les réduire, si possible. Par exemple, elle peut chercher à renégocier ses emprunts bancaires pour obtenir des taux d'intérêts plus avantageux, ou encore à se couvrir contre les risques de change en utilisant des instruments financiers tels que les contrats à terme ou les options.

➤ Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeurs

L'entreprise a connu des fluctuations au cours des années 2020 et 2021.

En 2020, les dotations ont diminué de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par une diminution des dotations aux provisions, qui sont passées de 175 108 KDA en 2019 à 110 503 KDA en 2020, mais également à une actualisation de la provision pour départs en retraite. En revanche, les dotations aux amortissements ont augmenté de 51 381 KDA (+6 %) en 2020 par rapport à 2019, pour atteindre 922 015 KDA. Cette hausse s'explique par l'acquisition et la réception de projets durant l'exercice.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

En 2021, les dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeurs ont diminué à nouveau, cette fois-ci de 1 %. Les dotations aux amortissements ont diminué de 0,5 % pour atteindre 917 700 KDA, tandis que les dotations aux provisions ont diminué de 7 963 KDA pour atteindre 102 540 KDA. Cette diminution des dotations aux provisions est due à une faible provision constituée pour les clients et tiers.

Nous constatons que la pandémie COVID-19 n'a pas impacté ces derniers.

➤ **Impôts sur le bénéfice des sociétés**

L'entreprise a une charge fiscale pour les exercices 2020 et 2021 de 129 830 KDA et de 81 860 KDA respectivement, ce qui signifie qu'elle doit payer cette somme d'argent en impôt sur les bénéfices pour chaque année. Il est important de noter que ces charges fiscales peuvent être modifiées en fonction de divers facteurs, tels que les crédits fiscaux, les déductions fiscales et les pertes reportées.

2.2. L'analyse des comptes intermédiaires de gestion

Dans ce point, on présentera les différents soldes intermédiaires de gestion qui permettent d'analyser la rentabilité de l'entreprise à différents niveaux de son activité.

2.2.1 L'évolution des comptes intermédiaires de gestion

Dans ce point, on mènera une étude comparative des comptes intermédiaires de gestion entre avant et pendant COVID-19.

2.2.1.1 Avant COVID-19

On retrouve les SIG avant covid-19 dans l'annexe n°06.

➤ **Marge commerciale**

La marge commerciale ne concerne que les entreprises commerciales et les entreprises mixtes à caractère commercial. Les entreprises de prestation de services tel que l'entreprise portuaire de Bejaïa ne sont généralement pas concernées par le calcul de la marge commerciale, car elles ne vendent pas de biens physiques à des clients. Bien que l'EPB ne soit pas concernée par le calcul de cette marge, elle peut avoir d'autres types de marges à prendre en compte dans son évaluation de la rentabilité et de la tarification de ses services.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

➤ Production de l'exercice

Il s'agit du montant de la production générée par l'entreprise au cours de l'exercice.

Tableau 6 : la production de l'exercice pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Production de l'exercice	5 239 320	5 904 796	665 476	6340118	435 322

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Il semble que la production de l'entreprise ait connu une augmentation constante au cours des deux dernières années. En 2018 elle a augmenté de 665 476 KDA pour atteindre 5 904 796 KDA par rapport à 2017, et en 2019 elle a augmenté de 435 322 KDA pour atteindre 6 340 118 KDA.

Cette progression est due essentiellement à la hausse du trafic vers la zone logistique TIXTER d'une part, et la révision des tarifs de certaines prestations d'autre part. Dans l'ensemble, l'augmentation de la production de l'exercice de l'entreprise semble être un indicateur positif de sa croissance et de sa rentabilité.

➤ Valeur ajoutée

La valeur ajoutée représente la richesse créée par l'entreprise au cours de l'exercice.

Tableau 7 : la valeur ajoutée pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Valeur ajoutée	4 366 251	5 052 192	715 941	5 620 825	568 633

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'EPB a effectivement généré une augmentation significative de sa valeur ajoutée au fil des années, passant de 5 052 192 KDA en 2018 (+715 941 KDA) et à 5 620 825 KDA en 2019 (+568 633 KDA). Cette hausse peut s'expliquer par l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise, combinée à une réduction de ses consommations intermédiaires.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

➤ L'excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation correspond au bénéfice généré par les activités principales de l'entreprise, avant déduction des charges financières et fiscales.

Tableau 8 : l'EBE pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Excédent brut d'exploitation	1 837 946	2 324 516	486 570	1 778 681	-545 835

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'EPB ait connu une rentabilité économique positive, avec une augmentation de 486 570 KDA en 2018 par rapport à 2017 grâce à une amélioration de la valeur ajoutée. Cependant, cette croissance a été réduite de 545 835 KDA en 2019 en raison de l'augmentation des charges de personnel.

➤ Résultat opérationnel

Il s'agit du bénéfice ou de la perte résultant des activités opérationnelles de l'entreprise, après déduction des charges d'exploitation.

Tableau 9 : le résultat opérationnel pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Résultat opérationnel	870 217	1 359 268	489 051	846 594	-512 674

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

On peut remarquer une évolution des résultats d'exploitation de l'EPB sur une période deux ans, avec une forte progression de 489 051 KDA en 2018 par rapport à l'année précédente, due à la baisse des dotations aux amortissements comptabilisées en charge de l'exercice, et une régression de 512 674KDA en 2019, en raison de la baisse de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) qui a généré un impact négatif sur ce dernier.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

➤ Résultat financier

Le résultat financier englobe les revenus et les dépenses liées aux activités financières de l'entreprise, telles que les intérêts, les dividendes, etc.

Tableau 10 : le résultat financier pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Résultat financier	1 264 957	127 162	-1 137 795	-39 847	- 167 009

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB

Le résultat financier a connu une baisse importante en 2018 de 1 137 795 KDA par rapport à l'exercice 2017, due essentiellement à la baisse des dividendes reçus, les revenus sur placements bancaires et à l'augmentation des charges financières (échéances des grues portuaires et aménagement d'une zone extra-portuaire TIXTER). En 2019 Le résultat financier est négatif soit un montant de (-39 847 KDA), résultante de l'augmentation des charges d'intérêts sur emprunts, et cela suite à la mobilisation de tous les crédits bancaires.

➤ Résultat ordinaire avant impôts

Il représente le bénéfice ou la perte avant déduction des impôts et des éléments exceptionnels.

Tableau 11 : le résultat ordinaire avant impôts pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Résultat ordinaire avant impôts	2 135 174	1 486 430	-648 744	806747	-679 683

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Malgré une diminution de 648 744 KDA en 2018 par rapport à 2017 et une diminution de 679 683 KDA en 2019, le ROAI reste positif au cours des trois années.

Cette positivité du ROAI, en relation avec le résultat d'exploitation, souligne l'influence de la politique financière sur la capacité bénéficiaire de l'entreprise portuaire de Bejaia. Cela suggère que malgré les diminutions enregistrées, l'entreprise est encore capable de générer des bénéfices grâce à son activité principale.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

➤ Résultat net de l'exercice

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte nette (te) réalisé (e) par l'entreprise, après déduction de tous les coûts et charges, y compris les impôts.

Tableau 12 : le résultat net de l'exercice pour les années 2018-2019

SIG	2017	2018	Variation	2019	Variation
Résultat net	1 893 443	1 140 976	-752 467	572579	-568 397

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

En effet, si l'entreprise a réussi à générer un résultat net positif malgré une diminution de 752 467 KDA en 2018 et de 568 397 KDA en 2019, cela indique que l'entreprise a réussi à maintenir une performance financière globale. Cela suggère également que l'augmentation du chiffre d'affaires a été suffisante pour couvrir les charges de l'entreprise, même si les charges financières ont augmenté au cours de cette période.

2.2.1.2 Pendant COVID-19

On retrouve le SIG pendant covid-19 dans Annexe n°07

➤ Marge commerciale

La marge commerciale de l'entreprise est nulle durant les deux années 2020 et 2021, en effet l'EPB est une entreprise de prestation de service.

➤ Production de l'exercice

Tableau 13 : la production de l'exercice pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Production de l'exercice	6 340 118	5 954 353	-385 765	5 266 785	-687 568

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

La production de l'exercice a subi une baisse constante au cours des deux dernières années, avec une diminution de 385 765 KDA en 2020 par rapport à 2019 et une baisse encore plus importante de 687 568 KDA en 2021 par rapport à 2020.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Cette tendance à la baisse est principalement attribuable à plusieurs facteurs, notamment la crise sanitaire qui a perturbé le rythme d'exploitation et a entraîné l'arrêt du port sec de TIXTER à partir du deuxième semestre 2020 soit une diminution des réalisations de 386 777 KDA en 2019 à 340 054 KDA en 2020 et à 246 420 KDA en 2021, qui a probablement entravé les flux d'importation et exportation de marchandises, et aux mesures de restriction des importations initiées par les pouvoirs publics. De plus, l'entreprise a été affectée par une grève, ce qui a eu un impact significatif sur son chiffre d'affaire.

➤ Valeur ajoutée

Tableau 14 : la valeur ajoutée pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Valeur ajoutée	5 620 825	5 332 383	-288 469	4 551 433	-780 950

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'entreprise portuaire de Bejaïa a enregistré une valeur ajoutée de 5 620 825 KDA en 2019. Cependant, en raison de la diminution du chiffre d'affaires causée par la pandémie de COVID-19, elle a connu une baisse de 288 469 KDA en 2020. Cette baisse est due à la diminution des activités portuaires et du commerce international pendant cette période. En 2021, l'entreprise a connu une nouvelle baisse de 780 950 KDA, toujours en raison de l'impact continu de la pandémie sur le chiffre d'affaires, et l'augmentation des consommations intermédiaires en parallèle.

➤ L'excédent brut d'exploitation

Tableau 15 : l'EBE pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Excédent brut d'exploitation	1 778 681	1 525 428	-253 253	1 035 278	-490 150

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'excédent brut d'exploitation de l'exercice 2020 a connu une baisse de 253 253 KDA par rapport à l'exercice 2019. De plus, pour l'exercice 2021, il a enregistré une diminution supplémentaire de 490 150 KDA par rapport à l'année précédente. Il est important de

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

souligner que cette diminution continue est directement attribuable à la baisse du chiffre d'affaires dû à la crise sanitaire COVID-19.

Cependant, la diminution de l'EBE enregistrée en 2020 et 2021 par rapport à 2019 est un signe de préoccupation car cela peut indiquer une diminution de la performance financière de l'entreprise au fil du temps.

➤ Le résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est un indicateur de la performance de l'activité d'une entreprise.

Tableau 16 : le résultat opérationnel pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Résultat opérationnel	846 594	656 490	-190 104	400 951	-255 536

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Ce qui indique que l'Entreprise Portuaire de Bejaïa a réussi à couvrir ses charges. Cependant, il est important de noter qu'il y a eu une diminution de 190 104 KDA en 2020 par rapport à 2019, suivie d'une baisse de 255 536 KDA en 2021 par rapport à 2020. Cette baisse est principalement due à l'augmentation des charges opérationnelles, qui ont augmenté de 190 104 KDA en 2020 par rapport à 2019 et de 255 536 KDA en 2021 par rapport à 2020, en grande partie en raison de la situation sanitaire COVID-19, et de sa contribution à la lutte contre cette épidémie en faisant des dons tels que des équipements médicaux, des bavettes et des gels hydro-alcooliques.

➤ Résultat financier

Tableau 17 : le résultat financier pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Résultat financier	-39 847	20 646	60 493	290 823	270 177

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Le résultat financier a connu une augmentation significative passant de -39 847 KDA en 2019 à 20 646 KDA en 2020 et à 290 823 KDA en 2021, grâce à l'encaissement des dividendes de la filiale BMT d'un montant de 323 033 KDA., les revenus générés par les

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

DAT et la réduction des charges financières entre 2020 et 2021 qui ont diminué de 42 637 KDA. Cependant, il est à noter que ce dernier n'a pas été touché par la crise sanitaire.

➤ Le résultat courant avant impôt

Il semble que l'entreprise soit rentable, étant donné que le résultat courant avant impôt est positif durant les deux exercices.

Tableau 18 : le résultat ordinaire avant impôts pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Résultat ordinaire avant impôts	806 747	677 136	-129 611	691 774	14 638

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Malgré la positivité de ce résultat, on note comme même une baisse de 129 611 KDA en 2020 par rapport à 2019, cette régression a été impacté par la baisse du résultat opérationnel et financier durant cet exercice. Cependant on remarque une légère hausse de 14 638 KDA en 2021 qui est encourageante, cette hausse est principalement due à l'augmentation du résultat financier de 290 823 KDA entre 2020 et 2021.

➤ Résultat net

Tableau 19 : le résultat net de l'exercice pour les années 2020-2021

SIG	2019	2020	Variation	2021	Variation
Résultat net	572 579	567 283	-5 296	633 058	65 775

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'Entreprise Portuaire de Bejaia a enregistré un résultat net positif de 567 283 KDA en 2020 soit une légère baisse de 5 296 KDA par rapport 2019 due par l'impact du COVID-19 sur l'exercice de l'entreprise. Malgré cela il y a eu une hausse de 633 057 KDA en 2021 soit une augmentation de 65 775 KDA due à l'amélioration du résultat financier, grâce à l'encaissement des dividendes de la filiale BMT d'un montant de 323 033 KDA. Cela signifie qu'elle a réussi à générer des revenus supérieurs à ses coûts et dépenses, ce qui est une indication de sa performance financière.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

2.2.2. Les ratios liés au SIG

Plusieurs ratios sont utilisés pour évaluer le SIG et fournir des informations sur différents aspects de la gestion de l'entreprise. Voici quelques-uns des ratios :

2.2.2.1. Calcul des ratios d'activité

Ces taux de variation sont des indicateurs importants pour évaluer la croissance ou la décroissance d'une entreprise et peuvent être utilisés pour analyser sa performance financière.

Tableau 20 : les ratios d'activité avant COVID-19.

Désignation	Calculs	2018	2019
Taux de variation du CA	$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$	13 %	7 %
Taux de variation de la VA	$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}}$	16 %	11 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Le taux de variation du chiffre d'affaire est positif durant les deux exercices. Le CA a connu une augmentation continue de 13% en 2018 par rapport à 2017, et de 7% en 2019. Cette hausse indique une croissance de l'activité économique de l'entreprise.

Le taux de la valeur ajoutée est également positif durant ces deux exercices. La VA a connu une augmentation de 16% en 2018 par rapport à l'année précédente, et a encore augmenté de 11% en 2019. Ce qui peut être le résultat de l'amélioration de l'efficacité.

Tableau 21 : les ratios d'activité pendant COVID-19.

Désignation	Calculs	2020	2021
Taux de variation du CA	$\frac{CA_n - CA_{n-1}}{CA_{n-1}}$	-6 %	-12 %
Taux de variation de la VA	$\frac{VA_n - VA_{n-1}}{VA_{n-1}}$	-5 %	-15 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Le taux de variation du chiffre d'affaire est négatif durant les deux exercices. Il a subi une baisse constante, avec une diminution de -6 % en 2020 par rapport à 2019 et une baisse encore plus importante de -12% en 2021 par rapport à 2020. Cette baisse est due à la diminution des activités portuaires causée par la pandémie de COVID-19.

De même, le taux de variation de valeur ajoutée est négatif. La VA a connu une baisse de -5% en 2020 par rapport à 2019 et une baisse encore plus importante de -15% en 2021. En raison de la diminution du chiffre d'affaires causée par la pandémie de COVID-19.

2.2.2.2. Calcul des ratios de profitabilité

Les ratios de profitabilité sont des mesures financières utilisées pour évaluer la rentabilité d'une entreprise.

Tableau 22 : les ratios de profitabilité avant COVID-19.

Désignation	2018	2019
Taux de profitabilité économique	39,36 %	28,08 %
Taux de profitabilité économique nette	23,01 %	13,36 %
Taux de profitabilité financière	25,17 %	12,74 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

- **Taux de profitabilité économique**

Ce ratio reflète la performance de l'entreprise sur le plan industriel. Par conséquent, pour chaque 10 DA investis dans les actifs, l'EPB a pu générer 3,9 DA et 2,8 DA respectivement en 2018 et 2019, afin de financer de nouveaux investissements et de couvrir les charges financières.

- **Taux de profitabilité économique nette**

Le taux de profitabilité économique net a connu une régression de 10% en 2019 par rapport à 2018. Cette régression peut être due à divers facteurs tels que des dépenses accrues, une diminution des revenus, des fluctuations du marché.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

- **Taux de profitabilité financière**

Le taux de profitabilité financière a diminué de 25,17% en 2018 à 12,74% en 2019. En examinant le tableau ci-dessus, on peut conclure que le taux de profitabilité économique dépasse le taux de profitabilité financière pour les années 2018 et 2019, ce qui suggère une problématique de performance financière.

Tableau 23 : les ratios de profitabilité pendant COVID-19

Désignation	Calcul	2020	2021
Taux de profitabilité économique	$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation}}{\text{CA HT}}$	25,62 %	19,66 %
Taux de profitabilité économique nette	$\frac{\text{Résultat d'exploitation}}{\text{CA HT}}$	11,02 %	7,61 %
Taux de profitabilité financière	$\frac{\text{Résultat courant avant impôts}}{\text{CA HT}}$	11,37 %	13,13 %

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

- **Taux de profitabilité économique**

A partir du tableau ci-dessus, on constate que l'EPB a connu une baisse de 6% de son taux de profitabilité économique entre 2020 et 2021, et cela suite à la régression de son excédent brut d'exploitation de 32% et de son chiffre d'affaire de 12% parallèlement, causé par la crise sanitaire COVID-19.

De plus, il est indiqué que chaque 10DA investis en actif permet à l'entreprise de générer un chiffre d'affaires de 2,5DA et 1,9DA pour 2020 et 2021 respectivement. Ces chiffres peuvent être utilisés pour évaluer la rentabilité des investissements et la capacité de l'entreprise à payer ses charges financières.

- **Taux de profitabilité économique nette**

On remarque que le taux de profitabilité économique net a diminué de 3,41% en 2021 par rapport à 2020 suite à la diminution du résultat opérationnel de 39%, principalement due à l'augmentation des charges opérationnelles, en grande partie en raison de la situation sanitaire COVID-19.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

- **Taux de profitabilité financière**

Le taux de profitabilité financière de l'année 2021 est supérieur de 2% de celui de 2020. Cette légère hausse est due à l'augmentation du résultat courant avant impôts, qui a été affecté par le résultat financier suite à la réception des dividendes de la filiale BMT.

Cependant, après avoir le calcul des deux taux de profitabilité, on déduit que le taux de profitabilité économique est supérieur au taux de profitabilité financière, ce qui indique une difficulté de performance financière.

2.3. La capacité d'autofinancement (CAF)

C'est un indicateur financier qui mesure la capacité d'une entreprise à générer des liquidités internes à partir de son activité opérationnelle.

2.3.1. Le calcul de la CAF

Dans ce point, on mènera une étude comparative de la capacité d'autofinancement entre avant et pendant COVID-19.

- **Avant COVID-19**

Tableau 24 : le calcul de la CAF par la méthode soustractive pour les années 2018-2019

Désignation	2018	2019
Excédent brut d'exploitation	2 324 516	1 778 681
+Transfert des charges d'exploitations	0,00	0,00
+Autres produits d'exploitation	47 373	111 795
-Autres charges d'exploitation	7 987	3 097
+/-Quote part de résultat sur l'opération en commun	0,00	0,00
+Produits financiers	202 812	171 964
-Charges financières	75 649	211 811
+Produits exceptionnels	0,00	0,00
-charges exceptionnelles	0,00	0,00
-Impôts exigible sur résultat ordinaire	420 904	253 737
+Impôts différés sur résultat ordinaire	75 451	19 568
-Participation des salariés aux résultats	0,00	0,00
CAF	2 145 612	1 613 363

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

La capacité d'autofinancement de l'exercice 2019 a diminué de 529 154 KDA par rapport à l'exercice 2018. Cette baisse peut être expliquée par une diminution de l'excédent brut de l'exploitation de 545 835 KDA et du résultat financier de 167 009 KDA.

Il est souligné que malgré cette baisse, la capacité d'autofinancement reste positive au cours des trois derniers exercices, elle permettra à l'entreprise de renouveler ses investissements, payer ses dettes et rémunérer les actionnaires.

- **Pendant COVID-19**

Tableau 25 : le calcul de la CAF par la méthode soustractive pour les années 2020-2021

Désignation	2020	2021
Excédent brut d'exploitation	1 525 428	1 035 278
+Transfert des charges d'exploitations	0,00	0,00
+Autres produits d'exploitation	161 124	383 036
-Autres charges d'exploitation	14 095	14 517
+/-Quote part de résultat sur l'opération en commun	0,00	0,00
+Produits financiers	261 007	488 547
-Charges financières	240 361	197 724
+Produits exceptionnels	0,00	0,00
-charges exceptionnelles	0,00	0,00
-Impôts exigible sur résultat ordinaire	129 830	81 860
+Impôts différés sur résultat ordinaire	19 976	23 144
-Participation des salariés aux résultats	0,00	0,00
CAF	1 583 248	1 635 904

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Il est encourageant de constater que la capacité d'autofinancement de l'exercice 2021 a augmenté de 55 497 KDA par rapport à l'exercice 2020. Cette augmentation peut être justifiée par la hausse du résultat de l'exercice de 12 %, suite à l'augmentation du résultat financier. Malgré l'impact négatif du COVID-19, il est remarquable que la capacité d'autofinancement de l'entreprise soit restée positive au cours des trois derniers exercices.

2.3.2 Les ratios liés à la CAF

Tableau 26 : le calcul des ratios liés à la CAF avant COVID-19

Désignation	Calculs	2018	2019
Ratio de la capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes long et moyen terme}}{CAF}$	3,91%	4,82%
Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise	$\frac{CAF}{CA HT}$	0,39%	0,25%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

- **Ratio de la capacité de remboursement**

Ce ratio mesure la capacité d'une entreprise à rembourser ses dettes à long et moyen terme. En 2018, le ratio était de 3,91 % et de 4,82 % en 2019, ce qui signifie que l'entreprise avait une capacité de remboursement relativement faible par rapport à ses dettes. Cela peut indiquer que l'entreprise pourrait avoir du mal à rembourser ses obligations financières.

- **Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise**

Ce ratio mesure la rentabilité de l'entreprise par rapport à son chiffre d'affaires hors taxes (CA HT). En 2018, le ratio était de 0,39 %, ce qui suggère que l'entreprise a réalisé une faible rentabilité par rapport à son chiffre d'affaires. Cela peut indiquer que l'entreprise a des coûts élevés ou des marges bénéficiaires faibles. En 2019, le ratio est tombé à 0,25 %, ce qui montre une baisse de la rentabilité par rapport à l'année précédente.

Tableau 27 : le calcul des ratios liés à la CAF pendant COVID-19

Désignation	Calculs	2020	2021
Ratio de la capacité de remboursement	$\frac{\text{Dettes long et moyen terme}}{CAF}$	4,15%	3,30%
Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise	$\frac{CAF}{CA HT}$	0,26%	0,31%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

- **Ratio de la capacité de remboursement :**

Le ratio de la capacité de remboursement est de 4,15% en 2020 et de 3,30% en 2021. Cela suggère que l'entreprise a une capacité de remboursement relativement faible par rapport à ses dettes financières, ce qui peut indiquer un niveau de risque plus élevé pour les créanciers.

- **Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise :**

Le ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise est de 0,26% en 2020 et de 0,31% en 2021. Cela suggère une légère amélioration de la rentabilité de l'entreprise par rapport à son chiffre d'affaires au fil du temps.

2.4. L'analyse par les ratios de la rentabilité

Dans cette partie d'analyse, l'étude des ratios de rentabilité nous permettra d'apprécier la rentabilité du district sur le plan financier et sur le plan économique.

2.4.1. Rentabilité commerciale nette

Le ratio de rentabilité commerciale nette est un indicateur de performance financière qui mesure la rentabilité d'une entreprise en rapportant son bénéfice net à son chiffre d'affaires.

Tableau 28 : le calcul de la rentabilité commerciale nette avant COVID-19

Désignation	Calcul	2018	2019
Rentabilité commerciale nette	$\frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaire}}$	0,19	0,09

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

D'après nos calculs on remarque que le ratio de la rentabilité commerciale nette a diminué de 0,19 en 2018 à 0,09 en 2019, malgré l'augmentation du chiffre d'affaires de 427 522 KDA et une maîtrise des coûts intermédiaires. Cette baisse est due à la diminution du résultat net de 568 397KDA résultante de l'augmentation des charges d'intérêts sur emprunts, et cela suite à la mobilisation de tous les crédits bancaires.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Tableau 29 : le calcul de la rentabilité commerciale nette pendant COVID-19

Désignation	Calcul	2020	2021
Rentabilité commerciale nette	$\frac{\text{résultat net}}{\text{chiffre d'affaire}}$	0,10	0,12

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Le ratio de rentabilité commerciale nette a légèrement augmenté de 2% en 2021 par rapport à 2020 malgré la diminution du chiffre d'affaire de 687 569 KDA, cette légère hausse est due à l'augmentation du résultat net de 65 774 KDA grâce à la réception des dividendes.

2.4.2. Rentabilité économique

Le ratio de rentabilité économique mesure l'efficacité d'une entreprise à générer des bénéfices en utilisant ses ressources.

Tableau 30 : le calcul de ratio de rentabilité économique avant covid-19

Désignation	Calcul	2018	2019
Ratio de rentabilité économique	$\frac{\text{Résultat opérationnel}}{\text{Total actif}}$	0,06	0,04

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

La baisse de ce ratio de 2% en 2019 par rapport à 2018 est due à une diminution du résultat opérationnel de 38%, en raison de la baisse de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) qui a généré un impact négatif sur ce dernier. Cela signifie que l'entreprise a généré moins de bénéfices par rapport à l'année précédente. Cela reflète une moins bonne performance financière de l'entreprise.

Tableau 31 : le calcul de ratio de rentabilité économique pendant covid-19

Désignation	Calcul	2020	2021
Ratio de rentabilité économique	$\frac{\text{Résultat opérationnel}}{\text{Total actif}}$	0,03	0,02

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Dans notre cas, on mentionne une régression du résultat opérationnel de l'entreprise de 39%, qui a eu un effet négatif sur le ratio de rentabilité économique. Cela indique que l'entreprise est moins efficace dans la génération de bénéfices avec ses actifs, avant de prendre en compte d'autres facteurs tels que les intérêts et les impôts.

Il est important de noter que le ratio de rentabilité économique peut également être influencé par d'autres facteurs tels que les charges d'intérêts, les impôts, les variations de la valeur des actifs, etc.

2.4.3. Rentabilité financière

Le ratio de rentabilité financière mesure la performance d'une entreprise en comparant son résultat avec ses capitaux propres.

Tableau 32 : le calcul de ratio de rentabilité financière avant covid-19

Désignation	Calcul	2018	2019
Rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$	0,08	0,04

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Le ratio de rentabilité financière a diminué de 4% durant l'exercice 2019 en raison de la baisse de son résultat de 50% qui est dû aux charges personnelles (augmentation des salaires). Cette baisse peut avoir des implications sur la santé financière de l'entreprise, notamment en termes de capacité à rembourser ses dettes et à financer ses investissements futurs.

Il est donc important pour l'entreprise de prendre des mesures pour redresser sa rentabilité, après identification des raisons de la baisse de son résultat, l'entreprise doit prendre des mesures pour y remédier, tel qu'en investissant dans de nouvelles opportunités de croissance.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Tableau 33 : le calcul de ratio de rentabilité financière pendant covid-19

Désignation	Calcul	2020	2021
Rentabilité financière	$\frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$	0,04	0,05

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Le ratio de rentabilité financière est resté satisfaisant au cours des deux derniers exercices, avec une légère amélioration due à une augmentation du résultat de l'entreprise de 12%.

2.4.4. L'effet de levier financier

L'effet de levier mesure la capacité de l'entreprise à investir l'argent emprunté à un taux supérieur au taux d'intérêt.

Tableau 34 : le calcul de l'effet de levier financier avant covid-19

Désignation	Calcul	2018	2019
Effet de levier financier	$\text{rentabilité financière} - \text{rentabilité économique}$	0,02	0,00
Effet de levier financier en pourcentage		2%	0%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

L'effet de levier est positif en 2018 avec un taux de 2%, ce qui signifie que le taux de rentabilité des capitaux propres croît avec l'endettement ce qui a généré un effet positif sur la rentabilité de l'entreprise

En 2019, l'effet de levier est nul. Ce qui traduit que l'endettement est neutre par rapport à la rentabilité des capitaux propres.

Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa

Tableau 35 : le calcul de l'effet de levier financier pendant covid-19

Désignation	Calcul	2020	2021
Effet de levier financier	$\text{rentabilité financière} - \text{rentabilité économique}$	0,01	0,03
Effet de levier financier en pourcentage		1%	3%

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

On remarque que l'effet de levier est positif durant les deux années, il est de 1% en 2020 et 3% en 2021, de ce fait, on suppose que l'entreprise exerce un impact positif sur la rentabilité financière.

➤ Synthèses général

La perturbation due à la crise sanitaire est un facteur clé de la baisse du chiffre d'affaire de l'Entreprise Portuaire de Bejaia. Afin d'y inverser et remédier à ses répercussions négatives sur son activité et améliorer davantage sa situation financière et sa rentabilité, il est important de mettre en place des mesures pour gérer cette situation. Voici quelques propositions à considérer dans ce contexte :

- **Rétablir le port sec de TIXTER** : Si l'arrêt du port sec a eu un impact négatif sur le CA, il est essentiel de travailler à sa réouverture ou à trouver des alternatives viables pour faciliter l'acheminement des matières premières et des produits finis. Cela peut impliquer des négociations avec les autorités compétentes, des partenariats avec d'autres infrastructures logistiques ou l'exploration de nouvelles voies d'approvisionnement.
- **Gérer les relations de travail** : Si la grève a eu un impact significatif sur le chiffre d'affaires de l'entreprise, il est crucial de travailler sur les relations de travail et de dialoguer avec les employés pour résoudre les problèmes sous-jacents. Cela peut impliquer des négociations collectives, l'amélioration des conditions de travail ou la mise en place de mécanismes de résolution des conflits.
- **Formation et développement des compétences** : Investir dans la formation et le développement des compétences du personnel peut améliorer l'efficacité

opérationnelle et la qualité des services fournis par l'entreprise. Des employés bien formés peuvent également contribuer à l'innovation et à l'adaptation aux changements.

- **Diversification des services** : L'entreprise peut chercher à diversifier ses services en offrant des solutions logistiques complètes, y compris le transport terrestre, l'entreposage et la gestion des stocks. Cela peut attirer de nouveaux clients et stimuler les activités commerciales.
- **Développement de partenariats** : Collaborer avec d'autres acteurs de l'industrie, tels que les compagnies maritimes, les transitaires et les opérateurs logistiques, peut permettre à l'entreprise d'attirer plus de trafic et d'activités commerciales vers le port. Des partenariats solides peuvent créer des opportunités de croissance mutuelle.
- **Amélioration de l'infrastructure** : Investir dans l'amélioration des installations portuaires, y compris les quais, les entrepôts et les équipements de manutention, peut permettre d'augmenter l'efficacité et la capacité du port. Cela peut attirer de nouveaux clients et augmenter le volume de marchandises traitées.
- **Amélioration des processus et de l'efficacité opérationnelle** : L'entreprise peut examiner ses processus internes et identifier les domaines où des améliorations peuvent être apportées. Cela peut inclure l'automatisation des opérations, l'utilisation de technologies avancées pour la gestion des conteneurs et la réduction des temps d'attente. Une plus grande efficacité opérationnelle peut se traduire par une augmentation de la productivité et une réduction des coûts.

Conclusion

Dans cette partie, nous avons eu l'opportunité de concrétiser les concepts théoriques discutés précédemment en les appliquant à la situation de l'entreprise portuaire de Bejaïa et à l'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur sa rentabilité.

Notre étude se concentre sur la compréhension approfondie du concept de rentabilité, qui est considéré comme un élément crucial pour toute entreprise. En se basant sur des outils d'analyse, nous avons exploré les différents indicateurs qui déterminent la rentabilité. De plus, nous avons examiné l'impact du COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise, ce qui constitue l'objet principal de notre étude. La pratique concrète nous a permis d'acquérir une meilleure compréhension de ces aspects.

Malgré l'impact de la crise sanitaire COVID-19, nous observons que les soldes intermédiaires de gestion et les ratios de rentabilité de l'EPB au cours des quatre dernières années (2018, 2019, 2020, 2021) sont positifs hormis une baisse de son activité durant 2020 et 2021.

Conclusion générale

En menant notre étude sur l'incidence de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité des entreprises au sein de l'entreprise portuaire de Bejaia, nous avons acquis une meilleure compréhension du concept de rentabilité en examinant ses différents types, ainsi que quelques indicateurs qui la déterminent.

Après avoir pris connaissance de l'entreprise, nous avons pu acquérir une compréhension approfondie de celle-ci, ce qui nous a permis de présenter une vue d'ensemble de l'EPB et de sa structure organisationnelle. Les informations que nous avons obtenues telles que les rapports de fin d'exercice, nous ont permis d'évaluer la rentabilité de l'entreprise.

Nous avons élaboré ce travail en partant d'une problématique exposée dans l'introduction générale. Pour y répondre, nous avons formulé des hypothèses qui nous ont aidés à fournir des éléments de réponse. Afin de réaliser ces objectifs, nous avons divisé le travail en trois chapitres.

Pour la réalisation de ce travail, nous l'avons partagé en trois chapitres. Au départ nous avons donné une définition au concept de rentabilité et abordé quelques exemples d'outils et de méthodes utilisés pour la mesurer. Ceci dit, bien qu'il existe certains concepts et outils couramment utilisés pour mesurer et définir la rentabilité d'une entreprise, il n'y a pas de liste exhaustive et définitive qui puisse capturer tous les aspects de cette dernière. Ensuite, nous avons fait ressortir l'impact COVID-19 sur le climat économique algérien et les entreprises algériennes. Nous avons dévoilé que la propagation du coronavirus a impacté largement l'activité économique en Algérie surtout au niveau des entreprises qui ont été négativement touchées par l'arrivée de cette crise sanitaire.

Enfin, nous avons mené une analyse comparative de la rentabilité avant et pendant La covid-19 de l'EPB sur la base des soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement et par la méthode des ratios des années 2018, 2019, 2020 et 2021.

Grâce à cette étude, nous avons pu tirer plusieurs conclusions significatives, notamment :

- Dans l'ensemble, les soldes intermédiaires de gestion ont connu une détérioration pendant la période du COVID-19, ce qui a entraîné une régression.
- Le chiffre d'affaires de l'EPB a subi une chute brutale.
- La crise sanitaire a perturbé le rythme d'exploitation de l'EPB et a entravé les flux de l'import/export.

- La capacité d'autofinancement de l'entreprise est restée positive malgré l'impact du covid-19.
- Le montant des dettes de l'entreprise est proche de celui du chiffre d'affaires ce qui démontre que la capacité de l'entreprise à rembourser ses dettes est relativement faible.
- Les ratios de rentabilité économique et financière ont connu une régression durant la période du covid-19, malgré les baisses légères qu'elle a connues elle reste rentable.

On dépit de tout ce qui a précédé, nous pouvons dire que la crise sanitaire a affecté négativement la rentabilité de l'EPB, ce qui n'empêche pas que cette dernière soit rentable.

Références
Bibliographiques

- **Ouvrages**

1. Camus, p. (2000). *Le controle de gestion pour améliorer la performance de l'entreprise* (éd. 3e). paris: d'organisation.
2. Chambost, I., & Cuyaubere, T. (2006). *Gestion financière*. DUNOD.
3. Chiha, K. (2006). *gestion et stratégie financière* (éd. 2e). Alger: HOUMA.
4. Depallens, G. (1994). *Gestion financière des entreprises* (éd. 8e). (SIREY, Éd.) Paris.
5. Eglem, J., & Phillips, A. (2009). *Analyse comptable et financière* (éd. 5e). dunod.
6. Egleme, J., Philips, A., & Raulet, C. (2000). *analyse comptable et financière*. Paris, Paris: dunod. Consulté le AVRIL 11, 2023
7. Grandguillot, B., & Francis. (2002). *Analyse fiancière "les outils du diagnostic financier"* (éd. 6e). paris: Gualino.
8. Grandguillot, B., & Francis. (2014-2015). *L'essentielle de l'Analyse financière* (éd. 12e). (lextenso, Éd.) paris.
9. Henri, B. (2000). *comptabilité de gestion, economie*.
10. Hubert, d. l. (2002). *ANALYSE FINANCIERE "information financière et diagnostic"* (éd. 2e). Paris: DUNOD.
11. Hubert, d. l. (2010). *Analyse financière* (éd. 4e). paris.
12. Langlois, G., & Mollet, M. (2011). *Manuel de gestion financière*. Alger: berti.
13. Marcaillou, P.-n., & Bejar, Y. (2021). *Diagnostic d'entreprise*.
14. Martinet, A.-C., & Ahmed, S. (2009). *lexique de gestion et de managment* (éd. 8e). dunod.
15. Mikol, A. (1989). *comptabilité analytique et controle de gestion*. paris: dunod.
16. Ramage, P. (2001). *analyse et diagnostic financier*. Paris: edition d'organisation.
17. Robert, P., Kidwell, D., & Bates, t. (2004). *Gestion financière* (éd. 1e). Cheneliere/McGraw-Hill.
18. Zambotto, C. C. (2009). *Gestion financière : Finance d'entreprise* (éd. 8e). paris: Dunod.

- **Mémoires**

19. Kheloufi, K. (2021). impact de la pandémie du covid-19 sur la situation financière des entreprises algériennes : enquête auprès des entreprises de la ville de bejaia. bejaia.
20. Tebani, N., & Ouedefel, N. (2016). mémoire "le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance de l'entreprise".

- **Sites WEB**

21. algerie eco . (2023). *Gaz naturel* . Récupéré sur <https://www.algerie-eco.com/2023/01/14/gaz-naturel-la-part-de-lalgerie-represente-5-du-marche-mondial/>.
22. Direction général du trésor. (2020, mars 12). *Relations économiques bilatérales*. Récupéré sur <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/DZ/rerelations-economiques-bilaterales>
23. la finance pour tous. (2019, MARS 05). (1. p. (IEFP), Éditeur) Consulté le AVRIL 13, 2023, sur [lafinancepourtous.com](https://www.lafinancepourtous.com): <https://www.lafinancepourtous.com/2019/03/05/la-situation-economique-de-lalgerie/>.

- **Autres sources**

24. Banque Algérie. (2020).
25. Banque d'Algérie . (2022). *Evolution économique et monétaire en Algérie* .
26. Drenkard, S. (2021). *Partenariat Énergétique Algéro-Allemand*. Alger.
27. El watan. (2020, juillet 19). La covid-19 paralyse l'économie. *EL Watan*.
28. 'Evidencia', B. A. (2020, avril). Impact économique du coronavirus sur les entreprises algériennes.
29. Groupe de la Banque Mondiale. (2017). *suivi de la situation économique de l'algerie*.
30. Hassaine, Y. (2021, juin). l'impact de la pandémie de covid-19 sur les PME en Algérie. *Journal of Human Sciences- Oum El Bouaghi University*, 08(02), 1415.
31. Journal, o. (2020). 10.
32. Kaci, S. (2020, juillet 18). l'effet de la pandémie covid-19 sur l'activité économique en algérie .
33. la banque mondiale. (2022). *la banque mondiale en algérie*.
34. Laghouati, S. (2020, avril 16). Mesures de soutien aux entreprises face au covid-19. algérie.

35. le point Afrique . (2019 , décembre 11). *l'algerie toujours fortement dépendante des hydrocarbures* .
36. le système des Nations Unies en Algérie. (2020, juin). Analyse rapide de l'impact socio-économique du covid-19 sur l'Algérie. 18. algérie.
37. Litamine, K. (2021, janvier 21). Impact de la Covid-19 sur l'économie algérienne : La Banque mondiale diagnostique les dégâts de 2020. (El-Watan, Éd.)
38. ministère des finances, direction générale des douanes. (2019). *statistiques du commerce extérieur en algérie* .
39. radia, A. (2021, 12 31). L'impact du covid-19 sur les petites et moyennes entreprises (PME) en algérie. p. 87. Consulté le 04 28, 2023
40. Smaili, N. (2021, 12 31). Politique économique algérienne en état de crise : réponses à la pandémie du covid 19. *Revue Algérienne de Finances Publiques*, 11(01), p. 102. Consulté le avril 13 , 2023, sur <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/175/11/1/174892>

Annexes

Annexe N°01 : Structure des Soldes Intermédiaires de Gestion

Produits	n	Charges	n	soldes	n	n-1
Ventes de marchandises		Cout d'achat des marchandises vendues		Marge commerciale		
Production vendue Production stockée Production immobilisée		Déstockage de production		Production de l'exercice		
Marge commerciale Production stockée Subvention d'exploitation		Consommation de l'exercice en provenance de tiers-charge de personnel extérieur a l'entreprise		Valeur ajoutée		
Valeur ajoutée Subventions d'exploitation		Impôts, taxe et versements assimilés Charge de personnel Charge de personnel extérieur a l'entreprise (compte 621) Participation des salariés		Excédent brut d'exploitation		
Excédent brut d'exploitation Autre produits d'exploitation Reprises sur provisions d'exploitation Transferts de charges d'exploitation		Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations		Résultat d'exploitation		
Résultat d'exploitation (bénéfice) Produits financiers Quote-part résultat sur opérations en commun		Ou résultat d'exploitation (perte) Charges financières Quotes-parts de résultat sur opérations en commun		Résultat courant avant impôts		
Produits exceptionnel		Charges exceptionnelles		Résultat exceptionnel		
Résultat courant avant impôts (bénéfice) Résultat exceptionnel (bénéfice)		Ou résultat courant avant impôts (perte) Ou résultat exceptionnel (perte) Impôts sur les bénéfices		Résultat net de l'entreprise		

Source : (Langlois & Mollet, 2011, p. 68)

Annexe n°02 : COMPTES DE RESULTAT (Par Nature)

Arrêté au : 31/12/2018

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires		5 904 796 462,14	5 239 320 114,04
Variation stocks produits et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 904 796 462,14	5 239 320 114,04
Achats consommés	-	241 413 423,04	141 895 123,85
Services extérieurs et autres consommations	-	611 190 770,45	731 173 886,32
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-	852 604 193,49	873 069 010,17
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		5 052 192 268,65	4 366 251 103,87
Charges de personnel	-	2 599 552 074,09	2 404 020 264,78
Impôts, taxes et versements assimilés	-	128 124 481,17	124 284 881,62
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		2 324 515 713,39	1 837 945 957,47
Autres produits opérationnels		47 372 569,01	90 066 339,25
Autres charges opérationnelles	-	7 986 978,13	3 244 018,75
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 006 498 713,93	1 067 169 040,59
Reprise sur pertes de valeur et provisions		1 864 652,57	12 617 825,26
V. RESULTAT OPERATIONNEL		1 359 267 242,91	870 217 062,64
Produits financiers		202 811 512,21	1 302 422 838,75
Charges financières	-	75 649 036,98	37 465 504,15
VI. RESULTAT FINANCIER		127 162 475,23	1 264 957 334,60
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		1 486 429 718,14	2 135 174 397,24
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	420 904 238,68	98 613 021,28
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		75 450 597,23	143 118 635,80
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 156 845 195,93	6 644 427 117,30
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	5 015 869 119,24	4 750 984 377,14
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		1 140 976 076,69	1 893 442 740,16
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Éléments extraordinaires (charge) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 140 976 076,69	1 893 442 740,16
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

Annexe n°03 : COMPTES DE RESULTAT (Par Nature)

Arrêté au : 31/12/2019

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires		6 332 318 236,22	5 904 796 462,14
Variation stocks produits et en cours			
Production immobilisée		7 800 000,00	
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		6 340 118 236,22	5 904 796 462,14
Achats consommés	-	258 020 525,06	- 241 413 423,04
Services extérieurs et autres consommations	-	461 272 677,39	- 611 190 770,45
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-	719 293 202,45	- 852 604 193,49
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		5 620 825 033,77	5 052 192 268,65
Charges de personnel	-	3 656 966 495,56	- 2 599 552 074,09
Impôts, taxes et versements assimilés	-	185 177 200,75	- 128 124 481,17
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 778 681 337,46	2 324 515 713,39
Autres produits opérationnels		111 795 198,88	47 372 569,01
Autres charges opérationnelles	-	3 096 638,68	- 7 986 978,13
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 045 741 794,73	- 1 006 498 713,93
Reprise sur pertes de valeur et provisions		4 956 278,82	1 864 652,57
V. RESULTAT OPERATIONNEL		846 594 381,75	1 359 267 242,91
Produits financiers		171 964 121,34	202 811 512,21
Charges financières	-	211 811 137,53	- 75 649 036,98
VI. RESULTAT FINANCIER	-	39 847 016,19	127 162 475,23
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		806 747 365,56	1 486 429 718,14
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	253 736 610,55	- 420 904 238,68
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		19 568 262,70	75 450 597,23
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 628 833 835,26	6 156 845 195,93
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	6 056 254 817,55	- 5 015 869 119,24
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		572 579 017,71	1 140 976 076,69
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charge) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		572 579 017,71	1 140 976 076,69
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

Annexe n°04 : COMPTES DE RESULTAT (Par Nature)

Arrêté au : 31/12/2020

Libellé	Note	Exercice		Exercice précédent	
Chiffre d'affaires		5 954 353 212,01		6 332 318 236,22	
Variation stocks produits et en cours					
Production immobilisée		-		7 800 000,00	
Subventions d'exploitation					
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 954 353 212,01		6 340 118 236,22	
Achats consommés		-	244 538 047,88	-	258 020 525,06
Services extérieurs et autres consommations		-	377 432 283,98	-	461 272 677,39
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE		-	621 970 331,86	-	719 293 202,45
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		5 332 382 880,15		5 620 825 033,77	
Charges de personnel		-	3 639 858 101,66	-	3 656 966 495,56
Impôts, taxes et versements assimilés		-	167 097 200,86	-	185 177 200,75
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 525 427 577,63		1 778 681 337,46	
Autres produits opérationnels		161 124 011,59		111 795 198,88	
Autres charges opérationnelles		-	14 095 610,79	-	3 096 638,68
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	1 032 518 211,39	-	1 045 741 794,73
Reprise sur pertes de valeur et provisions		16 552 658,14		4 956 278,82	
V. RESULTAT OPERATIONNEL		656 490 425,18		846 594 381,75	
Produits financiers		261 007 154,73		171 964 121,34	
Charges financières		-	240 361 205,86	-	211 811 137,53
VI. RESULTAT FINANCIER		20 645 948,87		-	39 847 016,19
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		677 136 374,05		806 747 365,56	
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-	129 830 528,37	-	253 736 610,55
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		19 977 220,06		19 568 262,70	
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 393 037 036,47		6 628 833 835,26	
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES		-	5 825 753 970,73	-	6 056 254 817,55
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		567 283 065,74		572 579 017,71	
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)					
Éléments extraordinaires (charge) (à préciser)					
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		567 283 065,74		572 579 017,71	
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)					
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)					
Dont part des minoritaires (1)					
Part du groupe (1)					
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés					

Annexe n°05 : COMPTES DE RESULTAT (Par Nature)

Arrêté au : 31/12/2021

Libellé	Note	Exercice	Exercice précédent
Chiffre d'affaires		5 266 784 876,16	5 954 353 212,01
Variation stocks produits et en cours			
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE		5 266 784 876,16	5 954 353 212,01
Achats consommés	-	210 244 839,74	- 244 538 047,88
Services extérieurs et autres consommations	-	505 107 112,92	- 377 432 283,98
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	-	715 351 952,66	- 621 970 331,86
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)		4 551 432 923,50	5 332 382 880,15
Charges de personnel	-	3 348 127 686,32	- 3 639 858 101,66
Impôts, taxes et versements assimilés	-	168 027 095,00	- 167 097 200,86
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 035 278 142,18	1 525 427 577,63
Autres produits opérationnels		383 036 195,93	161 124 011,59
Autres charges opérationnelles	-	14 516 856,58	- 14 095 610,79
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	1 022 239 875,14	- 1 032 518 211,39
Reprise sur pertes de valeur et provisions		19 393 184,42	16 552 658,14
V. RESULTAT OPERATIONNEL		400 950 790,81	656 490 425,18
Produits financiers		488 546 783,48	261 007 154,73
Charges financières	-	197 723 930,08	- 240 361 205,86
VI. RESULTAT FINANCIER		290 822 853,40	20 645 948,87
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)		691 773 644,21	677 136 374,05
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	-	81 859 970,00	- 129 830 528,37
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires		23 143 913,60	19 977 220,06
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		6 157 761 039,99	6 393 037 036,47
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	5 524 703 452,18	- 5 825 753 970,73
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES		633 057 587,81	567 283 065,74
Éléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Éléments extraordinaires (charge) (à préciser)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE		633 057 587,81	567 283 065,74
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence (1)			
XI. RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)			
Dont part des minoritaires (1)			
Part du groupe (1)			
(1) à utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés			

Annexe n°6 : Evolution des SIG avant covid-19 pour les deux exercices

SIG	2017	2018	Variation	%	2019	Variation	%
Chiffre d'affaire	5 239 320	5 904 796	665 476	+13	6 332 318	427 522	+07
Production de l'exercice	5 239 320	5 904 796	665 476	+13	6340118	435 322	+07
Valeur ajoutée	4 366 251	5 052 192	715 941	+16	5 620 825	568 633	+11
Excédent brut d'exploitation	1 837 946	2 324 516	486 570	+26	1 778 681	-545 835	-23
Résultat opérationnel	870 217	1 359 268	489 051	+56	846 594	-512 674	-37
Résultat financier	1 264 957	127 162	-1 137 795	-90	-39 847	- 167 009	-
Résultat ordinaire avant impôts	2 135 174	1 486 430	-648 744	-30	806747	-679 683	-45
Résultat net	1 893 443	1 140 976	-752 467	-40	572579	-568 397	-50

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Annexe n°7 : Evolution des SIG pendant covid-19 pour les trois exercices

SIG	2019	2020	Variation	%	2021	Variation	%
Chiffre d'affaire	6 332 318	5 954 353	-380 965	-06	5 266 785	-687 568	-12
Production de l'exercice	6 340 118	5 954 353	-385 765	-06	5 266 785	-687 568	-12
Valeur ajoutée	5 620 825	5 332 383	-288 469	-05	4 551 433	-780 950	-15
Excédent brut d'exploitation	1 778 681	1 525 428	-253 253	-14	1 035 278	-490 150	-32
Résultat opérationnel	846 594	656 490	-190 104	-22	400 951	-255 536	-39
Résultat financier	-39 847	20 646	60 493	+200	290 823	270 177	+1309
Résultat ordinaire avant impôts	806 747	677 136	-129 611	-16	691 774	14 638	+02
Résultat net	572 579	567 283	-5 296	-01	633 058	65 775	+12

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des données de l'EPB.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Liste des figures

Liste des tableaux

Sommaire

Introduction Générale..... 1

Chapitre I : L'analyse de l'activité et la rentabilité de l'entreprise

Introduction 3

Section 01 : Généralité sur la Rentabilité..... 3

1.1 Rentabilité 3

1.1.1 L'efficacité d'une entreprise 4

1.1.2 L'efficience d'une entreprise 4

1.1.3 la relation entre l'efficacité et l'efficience d'une entreprise 5

1.2 Concepts de rentabilité 6

1.3 L'objectifs de la rentabilité 6

1.3.1 Durabilité de l'entreprise 6

1.3.2 Capacité d'investissement..... 7

1.3.3 Génération de croissance..... 7

1.4 Calcul de la rentabilité..... 7

1.5 Typologie de la rentabilité..... 8

1.5.1 La rentabilité commerciale..... 8

1.5.2 La rentabilité économique 8

1.5.2.1 Capital économique engagé 9

1.5.2.2 Rentabilité économique..... 9

1.5.2.3 Décomposition 10

1.5.3 La rentabilité financière 11

1.5.3.1 Rentabilité des capitaux investis 11

1.5.3.2 Rentabilité des capitaux propres 12

1.5.3.3. Décomposition 12

1.6.4.1 Calcul de l'effet de levier 13

Section 02 : Quelques outils de mesure de la rentabilité et d'activité d'une entreprise ..	18
2.1 Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) : rentabilité	18
2.1.2 Le calcul des soldes intermédiaires de gestion.....	18
2.1.2.1 La marge commerciale (MC)	18
2.1.2.2 Production de l'exercice (PE)	19
2.1.2.3 La valeur ajoutée (VA).....	20
2.1.2.4 Excédent brut d'exploitation (EBE).....	21
2.1.2.5 Résultat d'exploitation (RE).....	21
2.1.2.6 Le résultat courant avant impôt	22
2.1.2.7 Le résultat exceptionnel	23
2.1.2.8 Le résultat net de l'exercice (RN)	23
2.1.2.9 Les plus-values et les moins-values sur cessions d'éléments d'actif	24
2.1.3 Les ratios liés au SIG	24
2.1.3.1 les ratios d'activité	24
2.1.3.2 les ratios de profitabilité.....	25
2.1.3.3 les ratios de partage de la valeur ajoutée.....	26
2.2 La capacité d'autofinancement (CAF)	26
2.2.1 Les méthodes de calcul	26
2.2.1.1 Méthode soustractive.....	27
2.2.1.2 La méthode additive	28
2.2.2 Les ratios liées à la CAF	29
2.2.2.1 Ratio de la capacité de remboursement.....	29
2.2.2.2 Ratio de rentabilité par rapport à l'entreprise.....	29
2.2.3 L'autofinancement	29
Conclusion.....	30
Chapitre II : L'impact du COVID-19 sur le climat économique et les entreprises en Algérie.	
Introduction	31
Section 01 : Le climat économique en Algérie avant et pendant COVID-19.....	31
1.1 L'économie algérienne avant la crise sanitaire	31
1.1.1 Croissance économique.....	31
1.1.2 Evolution de la production des hydrocarbures	32
1.1.3 Evolution de la balance commerciale.....	34

1.2 L'économie algérienne pendant la crise sanitaire	35
1.2.1 Activité économique	35
1.2.2 Hausse inquiétante du chômage	36
1.2.3 Commerce extérieur et budget de l'Etat.....	36
1.2.4 Le secteur bancaire.....	37
1.3 Mesures prises par le Gouvernement pour répondre aux défis économiques liés au Covid-19.....	37
Section 02 : Les entreprises algériennes face à la pandémie COVID- 19.....	38
2.1 l'impact sur l'import et l'export	39
2.2 L'impact sur l'offre et la demande	40
2.3 L'impact sur chiffre d'affaire	42
2.3.1 Le chiffre d'affaire a connu une régression	42
2.3.2 Le chiffre d'affaire a augmenté.....	43
2.4 L'impact sur l'emploi.....	43
2.4.1 Chômage.....	44
2.4.2 Réduction du nombre d'heures de travail	44
2.4.3 Suspension et prolongation des heures de travail.....	45
2.4.4 Réponse d'entreprise à la crise due aux licenciements	45
2.5 Mécanisme d'ajustements des entreprises.....	45
2.5.1 Les mesures barrières	46
2.5.2 Utilisation des plateformes numériques	46
2.6 Les solutions envisagées pour soutenir les entreprises en difficultés financière	47
2.6.1 Les mesures fiscales	47
2.6.2 Les mesures douanières.....	48
2.6.3 Les mesures bancaires	48
Conclusion.....	49
Chapitre III : L'impact de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa.	
Introduction	50
Section 01 : présentation de l'entreprise portuaire de Bejaïa	50
1.1 Historique de l'entreprise	50
1.2 Les activités de l'entreprise.....	50
1.3 Présentation de la Direction Finance et Comptabilité (DFC)	51

Section 02 : l'analyse de la rentabilité de l'entreprise portuaire de Bejaïa avant et pendant COVID-19	51
2.1. L'analyse des comptes de gestion	51
2.1.1. Avant COVID-19	51
2.1.1.1. Analyse des produits	51
2.1.1.2. Analyse des charges des activités ordinaires.....	53
2.1.2 Pendant COVID-19	55
2.1.2.1 L'analyse des produits.....	55
2.1.2.2 L'analyse des charges des activités ordinaires	57
2.2. L'analyse des comptes intermédiaires de gestion	60
2.2.1 L'évolution des comptes intermédiaires de gestion	60
2.2.1.1 Avant COVID-19	60
2.2.1.2 Pendant COVID-19	64
2.2.2. Les ratios liés au SIG	68
2.2.2.1. Calcul des ratios d'activité	68
2.2.2.2. Calcul des ratios de profitabilité.....	69
2.3. La capacité d'autofinancement (CAF)	71
2.3.1. Le calcul de la CAF.....	71
2.3.2 Les ratios liés à la CAF	73
2.4. L'analyse par les ratios de la rentabilité.....	74
2.4.1. Rentabilité commerciale nette	74
2.4.2. Rentabilité économique.....	75
2.4.3. Rentabilité financière	76
2.4.4. L'effet de levier financier.....	77
Synthèses général	78
Conclusion	80
Conclusion générale	87
Références Bibliographiques	
Annexes	
Table des matières	
<i>Résumé</i>	

Résumé

Ce mémoire souligne l'importance de comprendre les impacts de la crise sanitaire COVID-19 sur la rentabilité des entreprises. Il met en évidence les défis auxquels les entreprises ont été confrontées et les stratégies qu'elles ont adoptées pour y faire face. En examinant les conséquences à long terme, ce mémoire offre des perspectives précieuses pour guider les décisions futures des entreprises et favoriser leur résilience dans un monde post-pandémique.

Pour ce faire, au cours de notre stage qui s'est déroulé au sein de l'Entreprise Portuaire de Bejaia, nous avons essayé de mener une étude comparative des tableaux de compte des résultats (analyse des produits et des charges) et une autre sur l'analyse de l'activité (les soldes intermédiaire de gestion, la capacité de l'autofinancement et la rentabilité) et la méthode des ratios, pour tirer l'impact qu'a eu le COVID-19 sur la rentabilité de l'EPB à travers les exercices 2018,2019, 2020 et 2021.

Mots clés : COVID-19, rentabilité des entreprises, tableaux de comptes de résultats, SIG, EPB

Abstract

This memoir emphasizes the importance of understanding the impact of the COVID-19 health crisis on business profitability. It highlights the challenges that companies have faced and the strategies they have adopted to address them. By looking at the long-term consequences, this memoir provides valuable insights to guide future business decisions and foster their resilience in a post-pandemic world.

To do this, during our internship at the Port Enterprise of Bejaia, we attempted to conduct a comparative study of the results tables (product and cost analysis) and another on the business analysis (intermediate management balances, self-financing capacity and profitability) and the ratio method, in order to draw the impact that COVID-19 had on the profitability of the EPC through the years 2018,2019, 2020 and 2021.

Keywords : The COVID-19, Profitability, The results tables, Intermediate management balances, EPB